

LE DEVOIR

Vol. LXXXVIII - N° 144

MONTRÉAL, LE LUNDI 30 JUIN 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Avis de tempête

Les 8 et 9 juillet à Madrid, les 16 pays de l'OTAN prendront une décision définitive quant à l'adhésion de la Roumanie à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Si l'intégration de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie ne fait plus aucun doute, celle du «seul pays latin» d'Europe de l'Est est problématique avec la récente annonce de Washington de limiter à trois le nombre d'anciens satellites de Moscou appelés à adhérer à l'Alliance.

Tous les dimanches, de préférence après la messe, les 23 millions de Roumains sont invités par leur plus grande chaîne privée à tourner leur visage vers l'Ouest pendant une minute afin de montrer leur ferme volonté d'intégrer l'OTAN.

La campagne «Pro-OTAN» de Pro-TV, la chaîne la plus populaire du pays, se retrouve dans les douze quotidiens de Bucarest, dans les trois grandes centrales syndicales, au Parlement, dans les conversations quotidiennes... Le soutien à l'entrée dans l'Alliance atlantique est massif: plus de 90% selon les sondages. Même l'ex-roi Michel est entré dans la danse. On est loin de l'époque où Nicolae Ceausescu voulait casser la grande alliance militaire parce que le voisinage des Américains, par l'entremise de leurs bases en Grèce et en Turquie, indisposait le Conducator, fusillé avec son épouse Elena le 25 décembre 1989.



Antoine Char

ment refusé. Devant l'amertume et la colère des Roumains, ils ont alors précisé: «Pas maintenant».

Pour un pays qui historiquement s'est toujours senti rejeté et abandonné par l'Occident, le «déchage» américain est une véritable catastrophe nationale. Le vieux dicton est vite ressorti: «Le seul ami de la Roumanie, c'est la mer Noire». Le Canada, la France et ses «sœurs» latines de l'Alliance appuient la candidature roumaine, mais les jeux sont faits, semble-t-il. Le président Emil Constantinescu a d'ailleurs en mains une lettre de Bill Clinton — qui doit passer le 11 juillet quelques heures à Bucarest — excluant la Roumanie de la «première vague» des adhésions à la structure militaire.

«Les Américains nous envahissent avec leurs McDonald qui pullulent à Bucarest, leur Coca-Cola, et leur cinéma de série B. Mais quand il s'agit de quelque chose de vital pour nous, pour notre dignité, ils sont aux abonnés absents», s'insurge un jeune économiste cité par l'AFP.

Les Roumains ne comprennent pas et déplorent l'«injustice» faite à leur égard. Après s'être faits «confisquer la révolution de décembre 1989» par Ion Iliescu (un ancien ministre de Ceausescu), n'ont-ils pas fini en novembre dernier par changer, par la voie des urnes, une équipe en place à Bucarest? Une première en 60 ans.

La solide coalition qui rassemble dans une même équipe gouvernementale chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates n'avait-elle pas fait campagne pour l'intégration à l'OTAN?

Huit mois après les élections, ses deux plus chauds partisans, Constantinescu (un ex-géologue) et Ciorba (ex-syndicaliste et maire de Bucarest), sont toujours les plus populaires du paysage politique roumain. Ils administrent à leur pays un électrochoc économique qui passe par une privatisation massive: chaque semaine une cinquantaine d'entreprises d'Etat sont ainsi «mises en vente» dans les quotidiens de Bucarest.

Au total, le gouvernement aimerait bien se débarrasser d'un millier d'entre elles d'ici la fin de l'année. Pour l'instant, les syndicats se font l'écho de ces mesures, même si elles risquent de faire grimper les taux de chômage et d'inflation, sûrement les plus élevés d'Europe de l'Est.

Tout le pays a pris frénétiquement le train de l'économie de marché. Les salaires mensuels restent toujours bas (une centaine de dollars en moyenne), les investissements étrangers aussi, rendant encore plus difficile et pénible la transition économique. Les tenants d'une approche gradualiste semblent avoir perdu face aux partisans d'une accélération des réformes.

La Roumanie n'est pas aujourd'hui différente de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie qui, elles, vont entrer dans l'OTAN. L'adhésion à cette structure euro-atlantique exigeait des élections libres et transparentes. Elles ont eu lieu en novembre. Alors? Les Roumains ont appris la patience, mais le mécontentement populaire n'est pas à exclure dans un pays où le niveau de vie baisse constamment et où tous les sacrifices sont demandés au nom de la «rationalisation économique».

Si l'OTAN suspend vraiment la candidature roumaine, un avis de tempête sera tôt ou tard signalé dans le ciel des Carpates.

L'ENTREVUE

Fulgence Charpentier, un livre d'histoire vivant, page B 1



LES ACTUALITÉS

Stéphane Dion minimise les propos de McLellan, page A 3

LES SPORTS

Le fossé s'élargit entre Schumacher et Jacques Villeneuve, page B 5



La CEQ adopte la ligne dure

Fini les partenariats automatiques avec Québec; la centrale annonce aussi son retrait définitif de tout consensus pour atteindre le déficit zéro

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) fait peu neuve en adoptant la ligne dure: fini désormais les partenariats automatiques avec le gouvernement de Lucien Bouchard que la centrale dénonce vigoureusement pour ses politiques «néolibérales» et pour avoir rompu le «contrat social».

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les politiques de

restriction budgétaire du Parti québécois ont fait généralement les frais des commentaires des délégués de la CEQ réunis hier, à Laval, lors du 35^e congrès de la centrale. La nouvelle plateforme de la CEQ adoptée par les délégués en témoigne...

Dans un débat très animé, ponctué d'interventions passionnées et vindicatives, les délégués ont clamé leur profonde insatisfaction à l'endroit des deux derniers sommets socio-économiques qui, selon eux, «ne visaient qu'à désarmer les forces syndicales et sociales» et à préparer l'applica-

tion du programme néolibéral du gouvernement Bouchard «sous prétexte d'une lutte contre le déficit budgétaire gouvernemental».

Donc, dorénavant, les décisions concernant une éventuelle participation de la CEQ à certains événements (sommets socio-économiques, par exemple) seront étudiées au cas par cas, a déclaré en point de presse la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé. «Il faudra examiner les

VOIR PAGE A 8: CEQ



CHRISTIAN GUAY LE DEVOIR

Le joueur de trombone Richard Turcotte semblait hypnotisé par la foule. Un public envoutant l'a sans doute contraint à souffler dans son instrument sans relâchement. Turcotte a dû aimer l'expérience puisqu'il se produit à nouveau ce soir avec le Hot Pepper Dixie.

CULTURE

Petit guide pratique du Festival de Lanaudière



■ À lire, page B 7

«Zapper» le jazz

Pur jazz, blues crasseux, funk, hip-hop, gospel, humour, le mélomane change de scène comme on change de chaîne

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le spectacle n'a pas lieu uniquement sur la scène en ces journées embrasées de jazz. La température propice au farniente a fait éclore une multitude de fêtes, enracinées dans chaque coin et recoin du centre-ville. Une soirée de vagabondage dans les quelques rues devenues provisoirement piétonnières suffit pour s'en convaincre...

Histoire de tirer le maximum d'une soirée au Festival de jazz, il faut savoir «zapper». Le mélomane change de scène, qu'elle soit intérieure ou extérieure, comme l'accro du petit écran change de chaîne, confortablement lové dans son divan.

C'est que la 18^e édition du Festival est des plus éclectiques. Il y en a vraiment pour tous les goûts: pur jazz, blues crasseux, funk, hip-hop, gospel, humour...

Et bien oui, il y a de l'humour au Festival de jazz, quelques semaines en amont d'un autre festival voué à la rigolade. Au détour d'une scène portant le nom d'un fabricant de tabac, tout juste derrière un autre site aux couleurs d'un marchand de bière, des amuseurs publics se donnent à tour de rôle en spectacle.

VOIR PAGE A 8: JAZZ

LIRE AUSSI, PAGE B 8

- Cubanismo, pour danser collé!
- Ray Anderson et la gamme des émotions
- Nancy Wilson et la monnaie d'âme



Adieu Hong-Kong, bonjour Xianggang

Le port aux parfums revêt les couleurs de la Chine

Le yacht royal Britannia lève l'ancre de Hong-Kong à minuit, emportant à son bord Chris Patten, le dernier gouverneur britannique du territoire restitué à la Chine. Avant de passer définitivement sous la bannière de Pékin, Hong-Kong a redécouvert la mère-patrie et s'est déjà mis à la mode pékinoise.

SYLVIANE TRAMIER

Dernier d'une série de trois articles

Pékin — En chinois, Hong-Kong signifie «le port aux parfums». Mais en mandarin, on le prononce Xianggang. Les Hong-Kongais, qui parlent en majorité le dialecte cantonnais, n'ont pas encore adopté le terme utilisé par les Pékinois pour désigner l'ancienne colonie britannique, mais ils se sont mis avec ardeur à travailler au rapprochement avec la Chine continentale.

A commencer par la langue. Le putonghua, la «langue commune», autrement dit le mandarin parlé à Pékin et à Taïwan, est en vogue à Hong-Kong. Il a fait son entrée dans certaines écoles secondaires, et selon un sondage réalisé auprès

d'universitaires, 70% d'entre eux veulent apprendre le mandarin. Se familiariser avec la langue officielle et la culture de la Chine continentale est devenu non seulement populaire à Hong-Kong, mais aussi chic. Les fonctionnaires, les chauffeurs de taxi et les serveurs de restaurant s'y mettent. Dans les familles de la classe moyenne, les enfants suivent souvent des cours intensifs. L'anglais doit rester avec le chinois une des langues officielles de Hong-Kong, mais le mandarin va occuper une place de plus en plus importante. La radio-télévision publique de

VOIR PAGE A 8: HONG-KONG

Baisse des réserves d'eau d'Hydro

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Le début des crues printanières dans les régions nordiques n'avait pas reconstruit, au début de juin, les réserves d'eau d'Hydro-Québec au rythme de l'an dernier, indique une série de données obtenues de diverses sources hydro-québécoises bien informées.

En effet, si le début de la crue, plutôt tardive dans ces régions, avait bel et bien commencé à remplir les trois plus grandes réserves hydrauliques d'Hydro-Québec, soit La Grande, Manicouagan et Churchill Falls, la reconstitution des stocks énergétiques traînait la patte par rapport à l'an dernier.

Globalement, en juin 1996, les réserves d'eau d'Hydro-Québec s'élevaient à 65 TWh, soit 43% des 150 TWh que consomme le Québec en un an. Cette année à la même date, les réserves sont de 50 TWh, soit 33% de la consommation annuelle interne.

Il faut préciser qu'au 1er juin, les crues printanières en régions nordiques n'étaient pas terminées, de sorte que le remplissage se poursuivra. Dans une région comme Manicouagan, la crue s'étend souvent jusqu'au 24 juin!

En rupture avec une longue tradition de transparence

VOIR PAGE A 8: HYDRO

Le Devoir ne sera pas publié demain, jour de la Fête du Canada

MÉTÉO



Montréal Ensoleillé avec passages nuageux. Max: 30 Min: 18
Québec Ciel variable. Max: 30 Min: 18

Détails, page B 2

INDEX

Annances..... B 5	Idées..... A 7
Avis publics... B 7	Le monde..... A 5
Culture..... B 7	Les sports..... B 5
Économie..... B 2	Mots croisés... B 7
Éditorial..... A 6	Planète..... B 4
Entrevue..... B 1	Télévision..... B 6



■ Pékin s'engage à tenir des élections libres et démocratiques à Hong-Kong en mai 1998, page A 5

• LES ACTUALITÉS •

La sécurité des mégafichiers de l'État pourrait être améliorée

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

L'affaire a fait grand bruit cet hiver. Un responsable de la Commission d'accès à l'information avait révélé les tarifs pratiqués sur le marché noir des renseignements personnels, de 25 à 120 \$ selon la nature du dossier, payés par un privé à un fonctionnaire complaisant.

Une enquête avait été confiée à la Sûreté du Québec. De son côté, la Commission d'accès à l'information a mené une brève vérification auprès des cinq organismes publics responsables des plus importants mégafichiers publics: assurance-maladie, assurance-automobile, Régie des rentes, Sûreté du Québec et ministère du Revenu.

Les conclusions du rapport sur «les mesures de sécurité dans les mégafichiers gouvernementaux» sont en général positives mais elles mettent en lumière un «maillon faible»: «On n'a pas encore réussi à développer et mettre en place des dispositifs qui permettent d'alerter les responsables au sujet d'anomalies ou de comportements surprenants, telles les consultations intempêtes ou non autorisées.»

Le rapport indique que les organismes disposent généralement des données brutes qui leur permettraient de détecter les comportements anormaux (par la journalisation des accès aux fichiers). Mais il reste à franchir l'étape suivante: celle de mettre en place des dispositifs pour traiter cette information. Les lacunes les plus importantes ont été observées à la SQ, responsable du Centre

de renseignement policier du Québec, auquel ont accès tous les corps policiers du Québec, de l'Ontario, la GRC, Douanes Canada, Interpol et quelques autres organismes.

Le rapport note que «les outils actuels n'assurent pas que les seules personnes accréditées ont accès au système» parce que le système n'attribue pas de mot de passe et de code d'identité personnel aux individus qui y ont accès.

Le CRPQ contient des renseignements sur les plaignants, les témoins pertinents, les suspects, les victimes, les prévenus, les biens volés, le contrôle des armes à feu, les permis d'alcool, les permis d'agents d'investigation et de sécurité. Il compte six millions de dossiers et le CRPQ a été consulté 61 millions de fois en 1996.

La commission veut «engager avec les dirigeants de ces cinq entités admi-

nistratives une réflexion systématique».

Le président de la Société de l'assurance-automobile, Jean-Yves Gagnon, a déjà réagi favorablement à une idée de cette nature, invitant lui-même la commission à «réunir les organismes afin de trouver des solutions au problème».

La SAAQ met toutefois en garde la commission contre l'idée «utopique» de vérifier systématiquement la journalisation de toutes les transactions, une méthode qui «ne peut pas régler le problème du «marché noir de l'information» qui n'a d'ailleurs, selon la SAAQ, pas été démontré à ce jour».

Elle ajoute qu'«aucun outil ou mécanisme ne peut garantir qu'un utilisateur mal intentionné n'accèdera pas aux informations à d'autres fins que celles nécessaires pour l'accomplissement de sa tâche».



MOE DOIRON PRESSE CANADIENNE

Elizabeth II dans le quartier chinois de Toronto, hier.

Visite de la reine au Canada

Elizabeth II dans un petit coin de Chine

LYNDA DUGDALE
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Pendant que de l'autre côté de la planète le prince Charles se préparait en prévision des cérémonies marquant la rétrocession de Hong-Kong à la Chine, la reine Elizabeth II visitait hier un petit coin de Chine en terre canadienne: le quartier chinois de Toronto.

Au cours d'une cérémonie spéciale dans un foyer pour personnes âgées, le Mon Sheong Foundation Home for the Aged, la reine a tracé au pinceau la pupille de l'œil d'un lion-dragon de papier, un symbole porte-bonheur.

Un chœur d'enfants a chanté pour elle, avec enthousiasme, le «God Save the Queen», suivi du «O Canada». Quelques enfants ont été incommodes par la chaleur et se sont évanouis.

Tout au long de la journée, des centaines de personnes ont tenté d'apercevoir la reine, qui a notamment porté dans une cathédrale anglicane et assisté à «sa» course hippique, la 138e édition du Queen's Plate.

Dans un discours prononcé au cours d'un repas d'Etat à Toronto, samedi soir, la reine avait relié sa visite au foyer Mon Sheong à la rétrocession de Hong-Kong à la Chine.

Le prince Charles sera sur place, dans l'ancienne colonie britannique, lorsque la rétrocession se

fera officiellement, à midi, heure de l'Est, aujourd'hui.

Hier après-midi, le couple royal a pu se livrer à une de ses plus grandes passions, la course de chevaux, à la piste Woodbine, toujours à Toronto.

Le Queen's Plate, le plus vieil événement sportif en Amérique du Nord, jouit de la faveur royale depuis 1860. A l'origine, les gagnants recevaient une assiette d'une valeur de 50 guinées.

C'est la troisième fois que la reine assiste à l'événement.

En chinois

Après avoir marché parmi les jockeys, les entraîneurs et les propriétaires en compagnie du premier ministre Jean Chrétien et du premier ministre ontarien Mike Harris, le couple royal a assisté à la 138e édition du Queen's Plate. La victoire a été remportée par Awesome Again.

La reine a remis le trophée du vainqueur au propriétaire, Frank Stronach.

Aparavant, à l'intérieur du foyer Mon Sheong pour personnes âgées, la reine s'est mêlée aux pensionnaires de la résidence, qui lui ont adressé en chinois souhaits de bonheur et de bonne santé.

La doyenne de l'établissement, Yick Oi Yu Chan, qui aura 103 ans en septembre, n'a pas voulu lâcher immédiatement la main de la souveraine après lui avoir remis un bouquet de fleurs.

Enquête sur la Somalie

Le juge Létourneau remet son rapport

JOHN WARD
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Interrompue par le gouvernement, visée par des poursuites de dernière heure, la commission d'enquête sur la Somalie remet son rapport au gouvernement aujourd'hui.

Le gouvernement a indiqué son intention de le rendre public, mais ce ne sera pas aujourd'hui. Il est possible qu'il soit divulgué au cours de cette semaine.

La commission présidée par le juge Gilles Létourneau, qui était censée faire toute la lumière sur la mission controversée du Régiment canadien aéroporté en Somalie, accouche d'un rapport qu'on dit volumineux, mais qui s'en tiendra vraisemblablement à des généralités. Peu de personnes seront critiquées.

D'après les avis officiels émis par la commission, certains officiers supérieurs seront blâmés pour leur rôle dans la préparation du régiment à sa mission. On mettra en lumière des problèmes de communication, des lacunes dans la direction et des échecs dans la planification.

Le général à la retraite Jean Boyle, ex-chef d'état-major, a été prévenu qu'il pourrait être blâmé pour avoir soutenu une opération de camouflage de l'affaire au quartier général de la Défense nationale dans les mois qui ont suivi la mission.

Mais personne ne sera directement montré du doigt pour les faits du Régiment canadien aéroporté en Somalie, les décès qui s'y sont produits et les allégations de tentative de camouflage de la vérité sur cette affaire.

Le brigadier-général Ernie Beno, qui était à l'automne 1992 l'officier responsable de la préparation du Régiment aéroporté pour sa mission somalienne, pourrait aussi faire partie des militaires blâmés dans les conclusions du rapport de la commission sur la Somalie.

Les travaux de la commission ont été abrégés par le gouvernement fédéral en janvier. La prolongation d'au moins un an demandée par la commission lui a été rejetée. Les audiences se sont terminées en mars.

La remise du rapport survient quatre ans après le départ des parachutistes canadiens pour l'Afrique orientale.

Elle clôture 183 jours d'audiences au cours desquels 121 témoins ont été entendus, produisant 37 500 pages de témoignages et plus de 100 autres volumes de documentation.

La commission avait entrepris ses travaux en séparant son mandat en trois étapes: la période de pré-déploiement, à l'automne de 1992; la mission elle-même, de décembre 1992 à juin 1993; puis la période sui-

vant la mission. Quand l'ordre du gouvernement de mettre fin aux audiences est survenu, les trois commissaires n'avaient terminé que l'étude de la phase du pré-déploiement, et en étaient peut-être au tiers de la phase de la mission proprement dite. C'est pourquoi le rapport sera plus étoffé en ce qui concerne la première phase.

La commission a appris que le régime venait d'être réorganisé, qu'il avait des problèmes de discipline, d'abus d'alcool chez les soldats, et qu'en Somalie, les règles d'engagement, normalement conçues pour des missions plus pacifiques, s'appliquaient difficilement.

La nuit du 4 mars 1993, une patrouille du régiment abattait deux Somaliens non armés à l'extérieur du campement canadien. L'un des deux devait décéder.

Des officiers supérieurs qualifiaient la fusillade de justifiée, présentant les victimes comme des saboteurs potentiels. Mais la commission s'est demandé si elles n'étaient pas de simples passants victimes de militaires trop zélés.

Meurtre délibéré?

La réaction complaisante des autorités militaires à Ottawa à cet incident a également été examinée par la commission, après qu'un médecin militaire eut affirmé qu'il y avait eu meurtre délibéré.

Le vice-amiral Larry Murray, l'actuel chef d'état-major, se trouvait alors au sommet de la chaîne de commandement dans cette mission.

La commission a soulevé de nombreuses questions au sujet de l'incident du 4 mars. La patrouille devait-elle servir d'exemple pour les Somaliens? Y a-t-il eu un effort délibéré pour tromper le quartier général à Ottawa? Ottawa a-t-il été impliqué dans une opération de camouflage? Mais la commission a dû mettre fin à ses audiences sans avoir pu se pencher sur cet incident, aussi personne ne serait-il montré du doigt relativement à cette affaire, qui devrait néanmoins occuper une place prépondérante dans le rapport.

La commission n'a pas eu la possibilité d'étudier le terrible meurtre sous la torture du jeune Shidane Aro-ne, le 16 mars 1993, ni les réactions d'Ottawa.

Elle n'a pas pu non plus interroger les politiciens sur ce qu'ils ont su, et à partir de quel moment.

Pour ceux qui ont suivi le tortueux cheminement de l'affaire somalienne au cours des quatre dernières années, le rapport de la commission paraît décevant. Au mieux, il leur réservera un aperçu de ce qu'ils auraient pu apprendre si les audiences avaient pu être menées à bien comme prévu.

Le fisc surveillera le commerce électronique

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Internet est dans la mire du fisc. Le ministère du Revenu du Québec portera en effet une attention particulière au commerce électronique au cours de l'année, souligne son plan de lutte contre le travail au noir 1997-98 publié la semaine dernière.

Le Revenu vérifiera le respect des lois fiscales notamment dans le commerce électronique des logiciels, des livres et des images, le commerce électronique de valeurs mobilières et de placement, celui de biens et services (achat par catalogue), les services bancaires extraterritoriaux et celui de l'abonnement à des banques de données.

Le ministère du Revenu du Québec collaborera avec celui du Canada afin de tenir compte de la portée extraterritoriale et internationale du commerce en ligne.

Le plan 1997-98 du fisc québécois visera également d'autres secteurs d'activité précis par le recours à des programmes de vérification adaptés à chacune des situations.

L'objectif fixé par le ministre des Finances est de récupérer cette année 326 millions de dollars d'impôts impayés.

L'an dernier, le fisc avait récupéré 220 millions grâce à ses programmes spéciaux. Il avait embauché 1100 employés qui se consacraient à cette tâche et bénéficié d'un budget de 30 millions de dollars supplémentaires.

Les secteurs visés cette année sont, outre la restauration et les bars (objectif de 60 millions): 20 millions pour la non-déclaration de revenus des professionnels versés par l'Etat; 15 millions dans le secteur de la vente de bois provenant de la forêt privée aux usines de transforma-

tion; 11 millions chez les entreprises manufacturières et les travailleurs à forfait de l'industrie de confection et d'assemblage de vêtements; 8,7 millions chez les contribuables qui font des déductions relatives à des frais financiers; 5,5 millions du côté des vendeurs de véhicules d'occasion qui ne paient pas leur dû à l'Etat; cinq millions chez les garagistes et propriétaires d'ateliers de peinture et de carrosserie.

Plus de 7000 litres de carburant largué au-dessus du lac Winnipeg

PRESSE CANADIENNE

Winnipeg — Un boeing 727 de la société Greyhound Air en route pour Edmonton a déversé plus de 7000 litres de carburant au-dessus du lac Winnipeg avant d'effectuer un atterrissage d'urgence à Winnipeg, la semaine dernière.

L'appareil avait quitté Winnipeg à 20h25, le 21 juin, mais moins d'une heure après le décollage, le pilote a dû arrêter l'un des trois moteurs.

Selon le directeur des services de Greyhound à l'aéroport de Winnipeg, Richard Webb, le système d'injection ne fournissait pas le carburant nécessaire au moteur, provoquant une surchauffe de celui-ci.

L'avion ne pouvait toutefois pas atterrir immédiatement, étant trop lourd. C'est pourquoi le carburant a été largué.

«Les écologistes disent que le carburant s'évapore avant de toucher le sol.

Tout ça dépend de qui vous parlez. Une personne qui se serait trouvée en dessous n'aurait pas été mouillée», a dit M. Webb.

Le professeur Andy Lockery, coordinateur des Etudes environnementales à l'université de Winnipeg, a confirmé que le carburant s'évapore avant de toucher le sol quand il est largué à haute altitude.

Les 156 passagers et neuf membres d'équipage à bord de l'avion n'ont pu repartir qu'à 5h37, dimanche matin, parce qu'aucun autre avion ou nouvel équipage n'était disponible. Ils ont en outre dû passer la nuit à l'aéroport, les employés de sécurité étant partis pour la nuit.

Le Bureau de la sécurité des transports a ouvert une enquête sur l'incident.

Quant aux passagers, ils recevront une lettre d'excuses de Greyhound et des billets gratuits les autorisant à aller vers n'importe quelle destination desservie par Greyhound.

loto-québec

Tirage du 97-06-28		résultats	
6/6	3	LOTS	3 333 333,40 \$
5/6+	15		66 996,80 \$
5/6	582		1 381,30 \$
4/6	29 612		52,00 \$
3/6	510 550		10 \$
Ventes totales: 26 233 734 \$		Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$	
Numéro complémentaire: 8			

Tirage du 97-06-28		résultats	
6/6	0	LOTS	1 000 000,00 \$
5/6+	0		13 209,60 \$
5/6	24		917,30 \$
4/6	817		50,30 \$
3/6	12 815		5 \$
Ventes totales: 543 435 \$		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$	
Numéro complémentaire: 13			

Tirage du 97-06-27		résultats	
6/6	0	LOTS	1 000 000,00 \$
5/6+	0		13 209,60 \$
5/6	24		917,30 \$
4/6	817		50,30 \$
3/6	12 815		5 \$
Ventes totales: 543 435 \$		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$	
Numéro complémentaire: 8			

Tirage du 97-06-27		résultats	
NUMÉROS	LOTS		
37 8757	100 000 \$		
78 757	1 000 \$		
8757	250 \$		
757	50 \$		
57	10 \$		
7	2 \$		

Tirage du 97-06-27		résultats	
NUMÉROS	LOTS		
553884	100 000 \$		
53884	1 000 \$		
3884	250 \$		
884	50 \$		
84	10 \$		
4	2 \$		

Tirage du 97-06-28		résultats	
NUMÉROS	LOTS		
553884	100 000 \$		
53884	1 000 \$		
3884	250 \$		
884	50 \$		
84	10 \$		
4	2 \$		

Ventes totales: 9 743 566 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000 \$
Prochain tirage: 97-07-04

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Avez-vous déjà planifié vos vacances?

Prévoyez-vous déménager cet été?

Avisez-nous de vos projets dès maintenant au (514) 985-3355 ou au 1-800-463-7559

Faites-nous savoir les dates immédiatement afin que nous puissions cesser la livraison de votre journal et la reprendre aux dates de votre choix.

LE DEVOIR Le quotidien des gens actifs

Grand solde d'été au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes d'été, importés d'Italie laine = coton = lin rég. 950 \$ Solde 399 \$
Vestes d'été, importés d'Italie laine = coton = lin rég. 695 \$ Solde 299 \$
Pantalons 100 % laine, importés d'Italie rég. 195 \$ Solde 99 \$
Pantalons 100 % coton, importés d'Italie rég. 150 \$ Solde 75 \$

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200, Montréal (Québec) H3B 1H5 tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h Samedi de 10h à 16h Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement

• LES ACTUALITÉS •

Dion mise à fond sur les «dérapages» souverainistes

Le ministre des Affaires intergouvernementales minimise les propos de McLellan

Le ministre des Affaires intergouvernementales a minimisé hier les propos de sa collègue de la Justice, Anne McLellan qui avait déclaré la semaine dernière qu'il n'était aucunement question que le Canada se laisse «prendre en otage par les séparatistes». Il a rappelé qu'il était plus important de faire un débat sur le fond du projet souverainiste qui, selon lui, est des plus confus.

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les dérapages des témoins souverainistes pendant la campagne électorale montrent à quel point leur projet est confus, et la stratégie fédérale de vouloir préciser les conditions de la sécession du Québec demeure juste, estime le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion.

Minimisant les propos de sa collègue de la Justice, Anne McLellan, M. Dion estime qu'il est beaucoup plus important de faire un débat sur le fond du projet souve-

rainiste, un projet confus qui mérite des explications, dit-il.

M. Dion a relevé des contradictions dans le discours souverainiste de la dernière campagne électorale fédérale: d'abord entre le premier ministre, Lucien Bouchard, et son prédécesseur Jacques Parizeau, puis encore entre le candidat bloquiste Daniel Turp et son chef, Gilles Duceppe.

«Sur toutes ces questions, ils font une valse-hésitation. On voit qu'ils n'ont pas suffisamment réfléchi même si ça fait tant d'années qu'ils sont en train de défendre cette idée», a déclaré M. Dion.

«Le plus bel exemple, c'est ce qui est arrivé la semaine dernière lorsque M. Bouchard nous a dit que le partena-



ARCHIVES LE DEVOIR

Stéphane Dion

riat n'était qu'un squelette, un schéma. Ils ne nous ont pas invités à voter

là-dessus il y a un an et demi? Une décision grave et ils ne savaient pas eux-mêmes où ils s'en allaient.

«Ce que je crois, c'est que plus ils vont préciser les choses, plus ils verront les contradictions profondes de leur projet sur toutes les questions, à commencer par le partenariat. Plus ils le préciseront, plus on verra que c'est une chimère, que ça ne peut pas se tenir et que ça va les diviser entre eux.»

Colère de Brassard

Lors de sa première déclaration publique, la semaine dernière, Mme McLellan indiquait qu'il n'était pas question que le Canada se laisse «prendre en otage par les séparatistes», et que le Canada devrait définir les modalités et les conditions de négociations en cas de séparation du Québec.

Cette déclaration a suscité la colère du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Jacques Brassard. Réagissant avec

force, il avait accusé le ministre de faire de «la surenchère en faisant la promotion ouverte de la partition du Québec». La stratégie d'Ottawa mine le «caractère hautement démocratique du projet de souveraineté», avait-il soutenu.

De l'avis de M. Dion, si sa collègue aura à surmonter «ces difficultés de dialogue», Mme McLellan n'a fait qu'exprimer le profond sentiment de frustration de l'Ouest. «Elle apporte un éclairage de l'Ouest, c'est important», a-t-il signalé.

Mme McLellan et lui sont sur la même longueur d'ondes quant à la nécessité de clarifier les règles d'une sécession unilatérale d'indépendance et quant au morcellement du territoire québécois, a rappelé M. Dion.

Selon lui, les fédéralistes doivent continuer dans la même voie parce que leur stratégie commence à porter fruit. Trop longtemps, les fédéralistes considéraient que la séparation était «irrationnelle».

«Et donc, on leur a donné tout le

plancher [aux souverainistes]: leur propre définition de la démocratie, de la procédure démocratique. Quand ils nous menacent continuellement, ils intimident tout le monde, M. Bouchard et les autres, en nous disant que ce n'est pas démocratique, que c'est anti-québécois. On ne doit pas répliquer sur ce plan-là», a-t-il enchaîné.

Selon lui, c'est aux souverainistes de démontrer qu'une déclaration unilatérale d'indépendance repose sur une base juridique: s'il n'y en a pas, ils doivent admettre «qu'une sécession, ça se négocie». «Ce n'est pas une expulsion, c'est une négociation.»

Dans un autre ordre d'idées, même s'il aurait préféré avoir un «parti avec des assises nationales» aux Communes, M. Dion s'est dit «prêt à affronter» le chef de l'opposition officielle, Preston Manning.

Selon lui, M. Manning a dénoncé la notion de société distincte pour obtenir un «succès électoral à court terme».

Politique familiale

Marois donne deux semaines à Ottawa

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — La ministre de la Famille, Pauline Marois, donne deux semaines au gouvernement fédéral pour bouger et négocier un accord avec Québec dans le dossier de la politique familiale.

«Sinon, il faudra remettre en question la mise en vigueur de notre programme de congés parentaux à temps pour le 1^{er} janvier 1998», a signalé Mme Marois.

En annonçant en janvier dernier la mise en place d'une politique familiale et de congés parentaux, le gouvernement du Québec a réclamé d'Ottawa le transfert d'une somme de 364 millions.

Cette somme représente la portion de l'assurance-emploi versée par Ottawa à des familles québécoises au titre des congés parentaux. Il n'y a pas eu encore de réponse fédérale à ce sujet.

Québec veut utiliser cette somme afin de mettre en place un programme complet de congés destinés aux parents lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant.

On visait à mettre ce programme en place pour le 1^{er} janvier 1998, mais des délais sont survenus dans les négociations Québec-Ottawa à ce sujet, notamment à cause de la tenue de la récente campagne électorale fédérale au cours de laquelle les pourparlers ont été suspendus. «Pour lancer notre programme, il nous faut être sûrs de toucher cette somme de 364 millions», a confié Mme

Marois. Autrement, le programme québécois serait retardé, probablement remis en janvier 1999, privant ainsi plusieurs milliers de familles québécoises d'un programme qui se veut un des plus généreux en Amérique du Nord.

Le programme québécois de congés parentaux vise en effet à rembourser à la mère de famille jusqu'à 75 % de son revenu net pendant 25 semaines à la naissance d'un enfant.

Le plan permettrait aussi au père de jouir d'un congé parental de cinq semaines, et prévoit que ce congé pourrait aller jusqu'à sept semaines s'il y a partage du temps avec la mère qui, à ce moment, est indemnisée pour 23 semaines.

Le programme québécois prévoit plusieurs innovations:

- contrairement aux règles du programme fédéral d'assurance-emploi, les travailleurs autonomes seront aussi admissibles aux congés parentaux pour autant que leurs revenus de l'année précédente aient dépassé les 2000 \$. Au fédéral, il faut avoir travaillé au moins 700 heures depuis un an pour être admissible;
- il n'y a pas de délai de carence de deux semaines, comme pour les prestations d'assurance-emploi. Les paiements aux parents commenceront dès le premier jour du congé parental.

«On espère que les négociateurs fédéraux vont avoir un mandat clair d'ici deux semaines. Cela prend un accord sinon, il sera trop tard», a conclu la ministre de la Famille.



Pauline Marois

À l'eau!



CHRISTIAN GUAY LE DEVOIR

IL FAUT savoir plonger dans la vie et cela fait bien souvent toute une différence, surtout dans une piscine lorsqu'un soleil éclatant est au rendez-vous et que l'on peut en profiter comme Arnaud Veydarier et Gal Vexler.

Le Canada à pied pour aider la Corée du Nord

Ottawa (AFP) — Un homme d'affaires canadien d'origine sud-écossaise, Jay Won, a entrepris au début du mois de juin un périple à pied d'un bout à l'autre du Canada, afin de collecter des fonds pour aider à combattre la famine en Corée du nord.

Parti le 2 juin de Halifax (Nouvelle-Écosse), sur la côte orientale du pays, M. Won, 43 ans, qui se trouvait ce week-end à Ottawa, a prévu d'arriver à la fin du mois de septembre à Vancouver. Il a collecté pour le moment 4000 dollars.

Selon les Nations unies, les Nord-Coréens risquent de mourir de faim en masse si la communauté internationale ne prend pas des mesures urgentes. M. Won, arrivé en 1981 au Canada, préside une entreprise de production de filtres à eau.

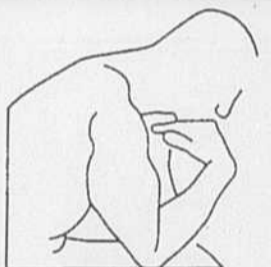
EN BREF

Le jour le plus long

Washington (AFP) — Ce lundi, le 30 juin, sera le jour le plus long de l'année, comptant une seconde de plus que les autres, a annoncé hier l'Institut national américain des Normes et de la Technologie (NIST). Les horloges atomiques du monde entier, les plus précises, seront en effet arrêtées pendant une seconde à 23h 59 mn 60 s GMT pour se mettre en phase avec la rotation de la Terre, a indiqué le NIST. La rotation de la Terre varie chaque jour de quelques millièmes de secondes et il faut donc ralentir de temps à autres nos horloges d'une seconde pour rester en phase. Le dernier ajustement avait eu lieu le 31 décembre 1995. En 1972, première année où cette opération avait été réalisée, elle avait été faite à deux reprises.

Vole pigeon!

Nantes (AP) — Pigeon vole! À l'occasion de son centième anniversaire, la Royal Pigeon Racing Association, institution colombophile britannique, a procédé hier au lâcher d'environ 60 000 pigeons voyageurs depuis l'hippodrome du petit port à Nantes. Destination: le Royaume-Uni. Ce lâcher était initialement prévu samedi mais il a été reporté à hier matin en raison du mauvais temps qui sévit sur la région nantaise. Les pigeons voyageurs étaient arrivés à Nantes vendredi, à bord de 25 camions venus du Royaume-Uni.



NOUVEAUTÉ

Les petits penseurs
Guide d'enseignement,
4^e année

Français au primaire

- 1^{re} année, guide d'enseignement
- 1^{re} année, 1^{er} numéro
- 1^{re} année, 2^e numéro
- 1^{re} année, 3^e numéro
- 1^{re} année, 4^e numéro
- 1^{re} année, 5^e numéro
- 4^e année, guide d'enseignement
- 4^e année, 1^{er} numéro
- 4^e année, 2^e numéro
- 4^e année, 3^e numéro
- 4^e année, 4^e numéro
- 4^e année, 5^e numéro
- 4^e année, 6^e numéro

Collection dirigée par Lisette Ouellet

Un nouveau matériel de français pour tout le primaire axé sur l'autonomie et l'estime de soi chez l'élève et développant, chemin faisant, ses compétences en français, langue maternelle.

Un matériel appuyé sur les nouvelles approches cognitives dont la médiation et la gestion mentale.

Chaque membre du personnel enseignant devient un guide, un animateur, un médiateur. Par le biais de mises en situation et de l'objectivation, le personnel enseignant amène l'élève à prendre conscience de ses acquis et de ses apprentissages.

Des activités soit individuelles, soit en équipe, soit en grand groupe assurent le développement intégral de la personne en apprentissage.

LES ÉDITIONS
LA PENSÉE inc.

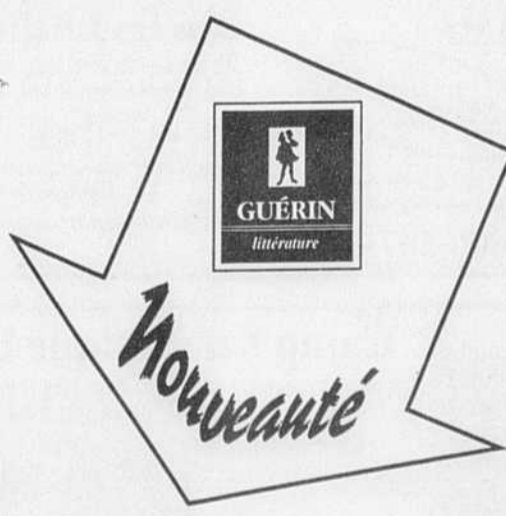
4243, rue Beaubien Est, bureau 1
Montréal (Québec) H1T 1S5
Téléphone: (514) 593-1144
Sans frais: 1 800 667-5442
Télécopieur: (514) 593-6380
Adresse Internet: http://www.lidec.qc.ca



832 pages 39 \$

PANORAMA DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE CONTEMPORAINE 1967-1997

Sous la direction de RÉGINALD HAMEL



COLLABORATEURS

Andrés, Bernard, Université du Québec à Montréal
Bellemare, Madeleine, CÉGEP de Saint-Laurent
Bérard, Sylvie, Université de Toronto
Blouin, Louise, Collège de Rosemont
Boivin, Aurélien, Université Laval
Dion, Robert, Université du Québec à Rimouski
Dorion, Gilles, Université Laval
Fortin, Nicole, Collèges de Limoulu et François-Xavier Garneau

Fournier, Marcel, Université de Montréal
Gagnon, Serge, Université du Québec à Trois-Rivières
Godin, Jean Cléo, Université de Montréal
Guérin, Marc-Aimé, P.D.G. du Groupe Guérin
Hamel, Réginald, Coordonnateur de cet ouvrage, Université de Montréal
Laroche, Maximilien, Université Laval
Le Blanc, Benoît, Radio CIBL-FM
Legris, Renée, Université du Québec à Montréal

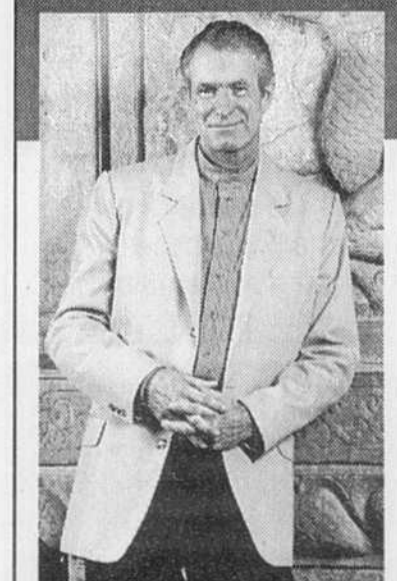
Lemire, Maurice, Université Laval
Leroux, Georges, Université du Québec à Montréal
Lever, Yves, CÉGEP Ahuntsic
Lord, Michel, Université de Toronto
Moisan, Clément, Université Laval
Nadeau, Vincent, Université Laval
Paillet, Michel, Démographe au Conseil de la langue française
Péan, Stanley, Université Laval

Riendeau, Pascal, Université de Montréal
Robert, Lucie, Université du Québec à Montréal
Saint-Gelais, Richard, Université Laval
Samson, Jacques, CÉGEP Maisonneuve
Téu, Michel, Université Laval



GUÉRIN
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet: http://www.guerin.qc.ca
Courtier électronique: franc@guerin-edition.qc.ca

Les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde



Le veston de voyage pour hommes
Ses neuf poches sont toutes sécuritaires!

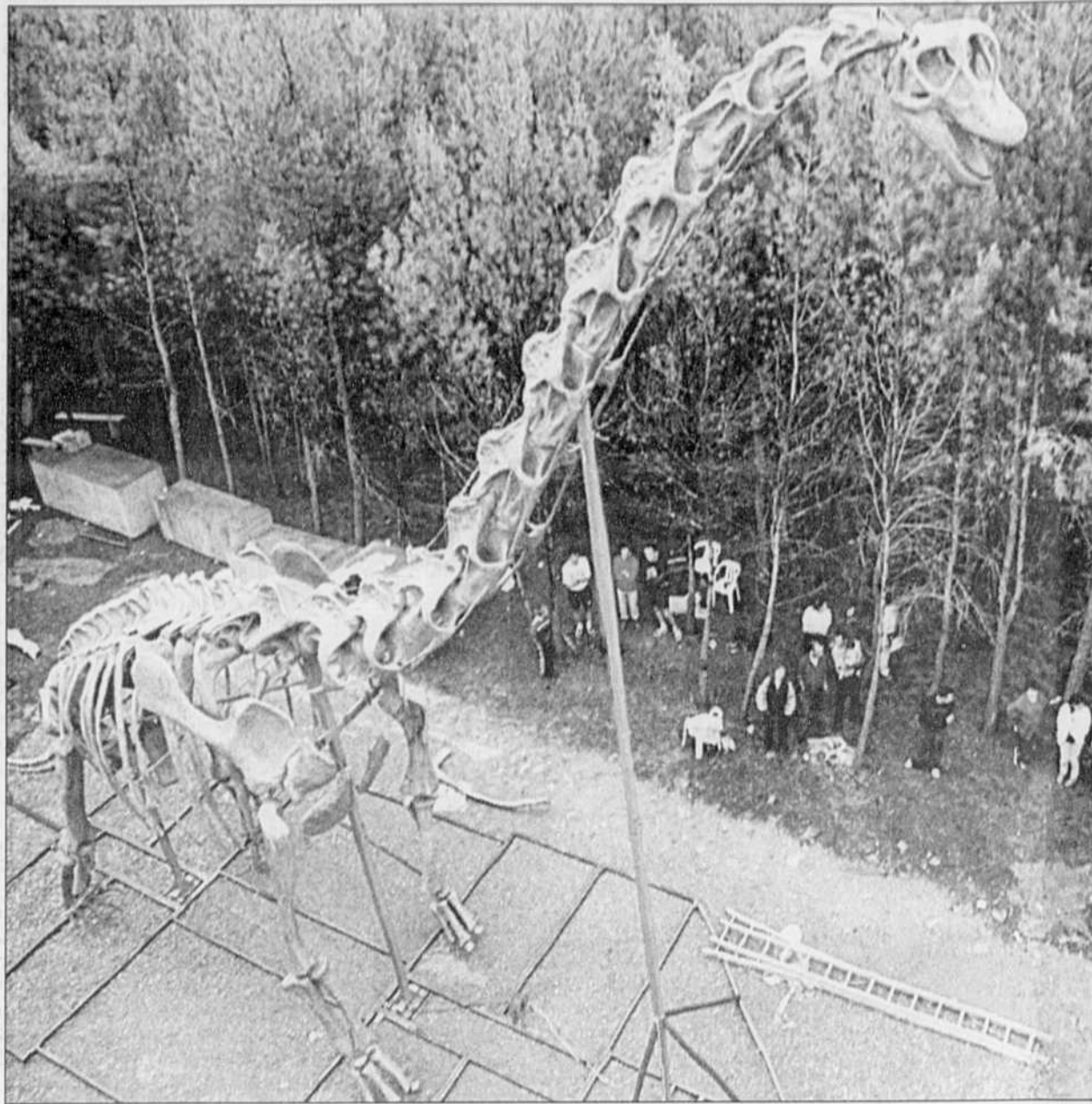
Portez-le en avion, pour une réunion d'affaires, à un restaurant chic — ou emportez-le pour une occasion imprévue. Le veston de voyage lui donne une allure encore plus élégante: poches avant munies d'un fermoir en Velcro; rabats des poches peuvent être portés à l'extérieur comme à l'intérieur; et un plus d'aisance central.

Confectionné de tissu «Adventure-Cloth», il se défroisse facilement. Pauvre pickpockets! Des huit poches, seulement trois sont visibles.

Tilley Endurables
1050 ave. Laurier Ouest
272-7791
OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT EN COMPOSANT LE
1-800-465-4249

• LES ACTUALITÉS •

Histoire d'os



ALAIN ROBERTS REUTERS

LA RÉPLIQUE d'un dinosaure de 12 mètres de haut et de 24 de long, découverte en Tanzanie en 1920, a été installée en pleine forêt près de Montpellier, dans le sud de la France. Dans cette région, des milliers d'œufs de «vrais» dinosaures ont été trouvés et un «Parc du crétacé» doit ouvrir ses portes demain.

L'Ordre des psychologues accumule les maladresses

Le plan de redressement de l'Ordre des psychologues, exigé par le président de l'Office des professions à la fin de l'année dernière, ne sera vraisemblablement pas adopté par la composante principale de l'Ordre avant septembre prochain. Une poursuite judiciaire de quelques millions de dollars à l'endroit d'une poignée de ses membres ralentit le processus qui vise à redresser cette corporation qui vacille.

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

L'Ordre des psychologues du Québec multiplie les maladresses: en l'espace de 24 heures, il annule coup sur coup deux conférences de presse, reportant à septembre le moment où l'on connaîtra le contenu du rapport final du plan de redressement commandé par l'Office des professions il y a maintenant six mois.

Réunis en assemblée extraordinaire vendredi toute la journée et une partie de la soirée, les 25 membres du bureau de l'Ordre des psychologues du Québec ont convenu qu'il leur faudrait plus de temps pour s'attarder au contenu du rapport et entériner ses quelque 120 recommandations.

Point prioritaire à l'ordre du jour, l'adoption du plan de redressement n'a pas été possible, obligeant les organisateurs à annuler une première conférence de presse le vendredi, à la reporter au samedi, et à l'annuler à nouveau presque illico.

Derrière ce soudain changement à l'horaire se trouve une poursuite judiciaire à l'endroit de cinq des administrateurs du bureau de l'Ordre (le bureau est composé de 25 membres et constitue l'instance suprême de la corporation professionnelle).

Il y a une dizaine de jours en effet, le directeur général de l'Ordre, René Coriveau, jetait de l'huile sur le feu en intentant une action en dommages et intérêts de 3,4 millions de dollars contre le président de l'Office des professions du Québec, Robert Dia-

mant, et une poignée d'administrateurs du bureau. M. Coriveau, depuis relevé de ses fonctions jusqu'à un moment indéterminé, leur reproche notamment d'avoir terni sa réputation.

Vu l'ampleur de la poursuite, administrateurs et président de l'Ordre ont jugé préférable d'inverser l'ordre des priorités et de fouiller d'abord ce pépin juridique plutôt que d'étudier les recommandations formulées par le comité de redressement.

«Grande inquiétude»

Cinq des intimés sont des membres actuels du bureau et l'un d'eux en est un ex-membre. «J'ai tout de suite senti une grande inquiétude de la part des administrateurs qui ont formulé des demandes d'information sur la poursuite et sur les questions d'assurance», a expliqué hier Jean-Pierre Deschênes, président de l'Ordre des psychologues. «Nous avons donc décidé de régler d'abord cette question, qui est majeure. À quoi sert de s'entendre sur l'application d'un plan de redressement si, finalement, l'existence de l'Ordre lui-même est en danger?»

Reportée à la mi-septembre, date déjà prévue de la prochaine réunion, la réunion d'adoption du rapport sera peut-être devancée si le président obtient le quorum idéal — il désire réunir une vingtaine de membres sur les 24. «Vu l'importance du sujet, je suis pleinement conscient qu'il serait souhaitable de tenir cette réunion le plus rapidement possible.»

Les administrateurs ont toutefois pris connaissance des grandes lignes

du rapport et en sont «satisfaits», note le président. Ils en ont adopté les lignes générales, soit cinq orientations principales autour desquelles gravitent les recommandations (une dizaine d'entre elles majeures, et d'autres moins capitales). À travers ce lot de modifications souhaitables, l'on recommande notamment une réorganisation du bureau ou de son fonctionnement, explique M. Deschênes, sans toutefois donner davantage de précisions.

Clarification de la mission de l'Ordre, rigueur du fonctionnement, comportement éthique, recherche de démocratie et d'ouverture ainsi que gestion et fonctionnement transparents constituent donc les lignes maîtresses du rapport, que Robert Diamant recevra au cours de la semaine. «Ce n'est pas agréable de nager encore dans le cafouillis et la confusion mais je pense que nous nous dirigeons vers la bonne voie», explique M. Deschênes, comparant les événements des derniers jours à une «dernière poussée de fièvre» concluant une «bonne grippe». Mais je crois que nous avons fait la preuve jusqu'à maintenant qu'il y a une volonté politique de la part du bureau de procéder à un changement profond. Je ne voudrais pas sauter aux conclusions trop rapidement, mais je crois que Robert Diamant en a la conviction.»

Ce rapport a été rapporté par le comité de redressement — composé de quatre psychologues, également membres du bureau de l'Ordre — à la demande expresse de M. Diamant, en décembre dernier.

Le président de l'Ordre devrait le rencontrer sous peu pour expliquer davantage le délai d'adoption du rapport.

Un groupe de travail spécial, composé du président ainsi que de deux membres du bureau, a été créé dans le but de superviser les détails de la poursuite judiciaire dont le coût des premières mesures est assumé par l'Ordre.



Il n'y a pas de collecte d'ordures ménagères ni de collecte sélective

le mardi 1^{er} juillet

La Ville de Montréal fait appel à la collaboration des citoyens et demande de ne pas sortir les déchets et les bacs verts lors de ce congé férié.

MONTREAL
c'est toi ma ville!



Harel s'oppose à toute subvention d'un nouveau stade

PRESSE CANADIENNE

La ministre de l'emploi et de la solidarité, Louise Harel, s'opposera à toute aide financière publique aux Expos de Montréal, pour la construction d'un nouveau stade au centre-ville.

Déçue que les Expos aient l'intention de quitter le Stade olympique, situé dans sa circonscription d'Ho-

chelaga-Maisonville, la ministre affirme que le gouvernement du Québec n'a pas à subventionner une telle initiative.

Selon elle, ce sont les investisseurs privés qui doivent en assumer le coût.

Entre-temps, sans préciser ses intentions, la ministre envisage déjà des solutions qui permettraient de combler le départ des Expos de l'est de Montréal.

Nouveaux standards mais vieux classiques

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Portés par la rythmique tribale de Jack DeJohnette à la batterie et de Don Alias aux percussions, Herbie Hancock et sa bande étaient partis pour faire une belle fleur à leur mentor Miles Davis, hier soir après trois morceaux.

Trois chansons et une pause. C'est qu'il devait se reposer, les *New Standard's*, ouailles orphelines du *great f...* great Miles Davis. C'est compréhensible. Ils étaient jazz, on ne peut plus jazz.

«Une chanson avec ces gars-là, c'est beaucoup», avait lancé Herbie Hancock, vendredi midi en conférence de presse.

Il parlait de la voix rauque du juste jazzman. Hancock au piano, John Scofield à la guitare, Dave Holland à la contrebasse, Michael Brecker au sax, Alias et DeJohnette: *All star band* est une formule bien minimaliste quand vient le moment de qualifier la réunion des six.

Dès le premier morceau, *New York Minute*, le ton était donné. DeJohnette et Alias s'y sont mis. Brecker et les deux autres ont suivi. Tantôt, c'était au tour de Dave Holland de s'illustrer, tantôt, c'était à Hancock. Il n'y avait pas qu'un seul meneur sur cette scène, mais bien six.

«Je pouvais entendre la circulation à New York», a ri Hancock après le premier morceau.

Sur scène, d'accord. Le hic, c'est que la salle Wilfrid-Pelletier et ses alures un peu mégalo ne convenaient pas tout à fait à une réunion aussi chaleureuse. Malgré une sonorisation impeccable, il s'en dégageait l'im-

pression que «l'émotion» des musiciens ne se rendait pas jusqu'au public, par ailleurs transi par une climatisation plus que généreuse.

Mais bon. La guitare de Scofield, sorte de «Lucille» en son genre, l'assurance de Holland et la justesse de Brecker ont réussi à réchauffer les cœurs. Et la rythmique!

La manière Sinatra, renouvelée

Du Sinatra, tel que perçu par le saxo ténor le plus en vue des années 90, avec un curieux orchestre de jazz moitié cordes moitié bois, cela donnait quoi, vendredi au Théâtre Maisonneuve? Hé bien, c'était encore et toujours du Sinatra, même si le Joe Lovano Ensemble s'emparait très librement des lignes mélodiques de ces «*greatest songs ever written*» (dixit Joe) que sont les *Someone To Watch Over Me*, *The Shadow Of Your Smile* et autres *All The Way*, les faisant éclater en autant de solos étonnants (y compris un hautbois en rut!).

C'est précisément l'approche Lovano, disent les critiques qui savent (et en instruisent d'autres, merci les dossiers de presse du FIJM): s'arc-

bouter à la tradition pour mieux décoller. De fait, le plus pur néophyte (moi, en l'occurrence) constatait que le phrasé élégant de Francis Albert Sinatra servait idéalement de palette de couleurs au très intense et physique Lovano, qui y allait franco sur le canevas et encourageait sa bande de New-Yorkais à faire de même.

Sinon les vocalises trop haut perchées de Judi Silvano, c'était à la fois plaisant et surprenant. Le *Chairman Of The Board* aurait apprécié le traitement, probablement plus que moi, qui perdait parfois les airs dans les airs: l'audace et le savoir-faire étaient, après tout, ses propres fers de lance.

Sylvain Cormier

Camps D'été

CAMP MUSICAL DE LANAUDIÈRE
Pour filles et garçons 9 à 17 ans
Loc Priscault, St-Côme
4 sessions : 22 juin au 16 août 1997
Fernand Lindsay, C.S.V., directeur musical

- Musique instrumentale
- Chorale et orchestre
- Musique de chambre
- Auditions musicales dirigées

C.P. 44, Joliette J6E 3Z3
Information : (514) 755-2496

CAMP JEUNE-AIR
De 6 à 17 ans
32 ans d'expérience
1-800-567-6788

DANS LES LAURENTIDES
Activités de plein-air. Camping dans cabanes dans les arbres et dans forteresse. Tipis indiens.

Pour les 14-15 ans:
Aventure: expéditions canot-camping, randonnée pédestre, équitation
Cyclotourisme: piste du Pit Train du Nord (vélos fournis), glissade d'eau

Vous voulez que vos enfants soient bilingues?
AU CAMP ANGLOFUN: ILS APPRENDRONT AU CAMP ANGLOFUN: ILS S'AMUSERONT
Pour plus de renseignements, Tél.: (514) 297-3717 — Fax: (514) 297-3374
Internet: <http://www.anglofun.qc.ca> Courrier élect.: anglofun@interlinx.qc.ca

Camp Scientifique UQAM
Internet, multimédia, écologie, audiovisuel
Le Camp HYPER BRANCHÉ à Montréal
offert aux jeunes de 6 à 15 ans, du 30 juin au 22 août 1997
«Surf» sur le Web. Participe à notre site Internet. Animateurs chevronnés. Jeux, plaisirs et connaissances.
Boîte vocale: (514) 990-9426
Adresse internet: www.unites.uqam.ca/campsc/

Cours de cuisine pour enfants et ados!
Camps d'été
Académie Culinaire de Montréal
téléphone: 514.393.8111

LES CAMPS DE VACANCES TROIS-SAUMONS, MINOGAMI ET BOURG-ROYAL
4 à 18 ans
Séjours de 4 jours à 4 semaines

ÉCOLE DE FORMATION DE MONITEURS ET MONITRICES DU QUÉBEC AU CAMP TROIS-SAUMONS
16 à 18 ans
du 29 juin au 26 juillet

Information: 11, rue Crémazie Est
Québec (Québec) G1R 1Y1
tél.: (418) 529-5323, téléc.: (418) 529-1155

La Cité de l'Espace
Tu veux t'initier au MONDE DE L'ESPACE?
Tu as entre 6 et 16 ans?
Alors inscris-toi au camp de jour!
Service de garde disponible

(514) 462-4227 1 (800) 462-4744
<http://pages.infinit.net/fafouin/ecole/cite/cite.html>

Pour réservation publicitaire, contacter Micheline Ruelland
au 985-3322

LE DEVOIR

LE MONDE

Festival du Homard sur la Terrasse
Chez Pauzé 932-6118
 1657 Ste-Catherine O. Stat. Gratuit

Fermeture de l'usine Renault à Vilvorde

Colère et résignation en Belgique

BERTRAND PINON
 AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruelles — Les salariés de Renault Vilvorde ont réagi hier avec colère et résignation au maintien de la fermeture de leur usine, tandis que le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, a accusé son homologue français, Lionel Jospin, d'avoir entretenu l'illusion sur l'avenir du site.

M. Dehaene a reproché à M. Jospin d'avoir promis trop vite, durant la campagne électorale française, de rouvrir le dossier de fermeture de Renault Vilvorde en cas de victoire de la gauche à Paris.

«Ce discours a donné de faux espoirs aux gens», a déclaré M. Dehaene à la télévision flamande VTM. Selon le premier ministre belge, M. Jospin s'est engagé à un moment où il ne croyait pas remporter les élections législatives.

Lors d'une rencontre entre les deux hommes le 7 juin à Paris, le nouveau premier ministre français a insisté sur le fait que l'Etat français n'avait pas de prise directe sur les décisions de Renault, a expliqué hier Jean-Luc Dehaene. «Cela, je peux le comprendre. Mais Jospin aurait dû le savoir lorsqu'il était encore dans l'opposition», a-t-il ajouté.

La direction française de Renault a confirmé samedi la décision prise le 27 février de fermer cette année l'usine de Vilvorde, après avoir pris connaissance du rapport de l'expert indépendant Danielle Kaisergruber. Au terme d'une mission de 20 jours, Mme Kaisergruber a confirmé que le maintien en activité du site belge ne permettrait pas au constructeur de mener à bien la rationalisation de son outil industriel. «Vilvorde n'acceptera pas que Renault s'en aille comme un voleur, après 70 ans de présence ici», a affirmé hier le maire de la ville, Willy Cortois.

En contrepartie de la fermeture, Renault s'est engagé à maintenir à Vilvorde une activité préservant 400 emplois. «C'est trop peu et cela ne répond pas à nos attentes», a répliqué hier le ministre flamand de l'Economie, Eric Van Rompuy. Lors d'un conseil d'entreprise de l'usine belge, les syndicats ont eux aussi demandé à Renault d'augmenter ce nombre.

L'intersyndicale de Vilvorde a par ailleurs décidé de poursuivre la grève entamée le 4 juin et le blocage, entamé le 27 février, d'un «trésor de guerre» de 2000 à 3000 Clio et Mégane, en vue d'obtenir un plan social acceptable. «Nous n'accepterons pas à des actions tant que la négociation se poursuit», a cependant indiqué hier Karel Gacoms, secrétaire fédéral FGVB (socialiste) et porte-parole de l'intersyndicale. La veille, M. Gacoms n'avait pas écarté l'hypothèse d'actions «plus sauvages qu'avant».

Les pourparlers sur le plan social doivent reprendre aujourd'hui à Bruxelles après trois semaines d'interruption. Les syndicats jugent insuffisante l'offre de la direction de Vilvorde de consacrer 6,9 milliards de FB à ce plan.

Sur les 3100 salariés de Vilvorde, 152 sont déjà partis pour un autre emploi et 200 à 300 autres ont retrouvé du travail mais attendent d'obtenir une prime de départ volontaire avant de quitter l'usine, tandis que 522 aspirent à une pré-retraite à 50 ans, a-t-on indiqué de source syndicale.

«Pour les autres, nous demandons qu'ils restent au sein de Renault pendant cinq ans, le temps de trouver une solution», a précisé Karel Gacoms. «On ne rejette rien, même pas la mobilité si ça peut permettre de sauver 20 emplois», a-t-il ajouté.

La modération syndicale a été vivement critiquée dimanche par une centaine de travailleurs venus attendre aux portes de l'usine l'issue du conseil d'entreprise. Les plus durs affichaient l'intention de manifester pour «tirer le maximum» de Renault et «faire payer ses promesses» à M. Jospin, en boycottant les produits français ou en bloquant des entreprises françaises en Belgique ou des postes-frontières franco-belges.

EN BREF

L'Irak impose le rationnement

Bagdad (Reuter) — L'Irak a annoncé hier qu'il allait réduire certaines rations alimentaires, jugeant insuffisants les approvisionnements obtenus grâce à l'accord «pétrole contre vivres» conclu avec les Nations unies. Il en a rejeté la responsabilité sur les Etats-Unis et la Turquie. Les rations de farine de blé et de sucre ne seront pas réduites. Mais d'autres denrées de première nécessité telles que le riz et les légumes secs, vendues à la population irakienne à des prix très bas, seront offertes en plus petite quantité. Plusieurs raisons sont invoquées par les autorités irakiennes. Les Etats-Unis bloqueraient les contrats sur le riz depuis trois mois et les récentes attaques turques contre des positions rebelles kurdes auraient «empêché l'arrivée de certaines denrées, parmi lesquelles les légumes secs», selon le ministère des Affaires étrangères irakien, cité par l'agence de presse nationale irakienne (INA). Conclu en décembre dernier, l'accord «pétrole contre vivres» autorise l'exportation par Bagdad de l'équivalent de deux milliards de dollars de pétrole par tranches de six mois pour financer l'achat et la distribution de biens de première nécessité sous le contrôle de l'ONU.

Les gais défilent

New York (AFP et Reuter) — Les «Gouines à moto» ont ouvert dimanche le 28^e «Défilé de la fierté gay» à New York, défilé qui s'annonçait comme un test de popularité pour les candidats à l'élection municipale de novembre et auquel plus de 500 000 personnes devaient participer ou assister, selon la police et les organisateurs. Quelque 250 000 homosexuels et lesbiennes, selon les organisateurs, ont commencé à descendre la Cinquième Avenue de New York à 12h dans une ambiance bon enfant et sous un soleil de plomb. La police a indiqué attendre à moins 300 000 spectateurs. Un demi-million de personnes étaient également attendues dimanche après-midi à San Francisco, l'autre capitale homosexuelle du pays. A Paris, plus de 200 000 personnes avaient manifesté la veille pour l'égalité des droits et la reconnaissance sociale des couples homosexuels lors de la marche de l'Europeïde 97.

Un train explose près d'Alger

Alger (AP) — Cinq voyageurs ont été blessés, dont deux grièvement, samedi par l'explosion d'une bombe artisanale déposée dans l'un des wagons d'un train assurant une liaison entre El Affroun et Alger, a-t-on appris hier de source hospitalière. L'attentat n'a pas été revendiqué. Il n'a pas non plus été annoncé par les autorités. Il y a trois jours, un attentat similaire avait fait une cinquantaine de blessés à El Harrach, dans la banlieue sud d'Alger.

HONG-KONG

Tung Chee-hwa promet des élections «libres» en mai 1998

Les assurances données par le futur chef de l'exécutif de la région, la veille de sa rétrocession à la Chine, ont été mises en doute par un représentant du Parti démocrate et dirigeant du Front uni contre l'Assemblée provisoire. «Il s'agit d'un beau mensonge» à l'intention de la communauté internationale, a-t-il dit.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Hong-Kong — Des élections législatives «libres, justes et démocratiques» auront lieu en mai 1998 à Hong Kong, a déclaré hier le futur chef de l'exécutif de la colonie Tung Chee-hwa, levant le voile sur ses intentions à la veille des cérémonies de retour de Hong-Kong à la Chine.

Ces déclarations, rapportées à la presse par le ministre australien des Affaires étrangères, Alexandre Downer, à l'issue d'un entretien avec Mr Tung, répondaient en partie aux questions posées avec insistance depuis leur arrivée à Hong-Kong par presque tous les hôtes de marque.

Au terme de l'accord de rétrocession signé en 1984 entre Londres et Pékin, ces élections devaient être tenues dans le territoire dans les 12 mois suivant le retour de Hong Kong à la Chine. Elles doivent permettre l'élection d'une Assemblée législative qui remplacera l'Assemblée provisoire cooptée par Pékin pour succéder à l'actuel Conseil législatif, élu en 1995, mais que Pékin a décidé de dissoudre.

Les assurances de M. Tung ont été immédiatement mises en doute par Andrew Cheng, membre du Parti démocrate et dirigeant du Front uni contre l'Assemblée provisoire. «Il s'agit d'un beau mensonge» à l'intention de la communauté internationale, a-t-il estimé.

Une vingtaine de personnes ont participé hier à un sit-in devant le nouveau Centre des congrès du port, où se tiendront ce soir les cérémonies, pour attirer l'attention sur le sort de la démocratie dans la colonie, tandis

que 2000 autres assistaient à un forum public sur le même thème.

«Nous voulons adresser un message à la Chine et aux invités internationaux qui seront présents à Hong-Kong, pour dire notre opposition à l'Assemblée législative» provisoire, a déclaré un responsable du sit-in.

Le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a souhaité pour sa part que des élections se tiennent «le plus tôt possible». «Nous voudrions voir se tenir prochainement des élections qui respectent réellement les engagements du suffrage universel et soient un moyen d'avoir une assemblée reflétant l'opinion de la population», a-t-elle dit.

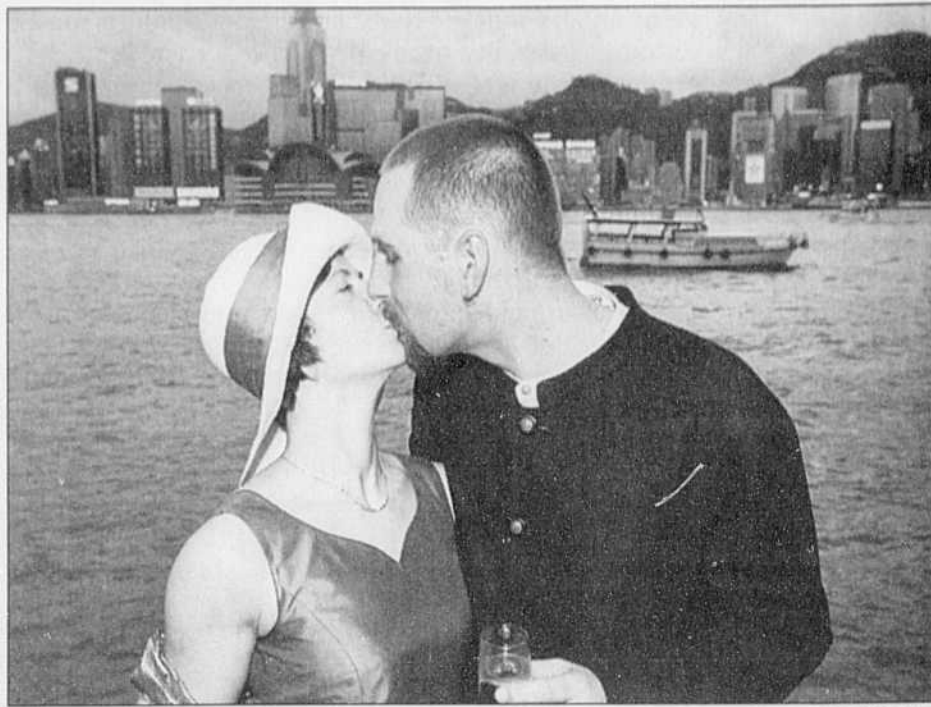
Elle a également estimé que le déploiement par Pékin de 4000 soldats, appuyés par des blindés, juste après la rétrocession du territoire, n'était pas «le meilleur moyen de commencer» pour l'administration chinoise.

Apparavant, le secrétaire d'Etat avait réaffirmé lors de rencontres avec des représentants des milieux d'affaires et diplomatiques que les Etats-Unis continueraient à s'intéresser à la démocratie à Hong-Kong «bien longtemps après la fin de la fête».

Des entretiens se sont multipliés toute la journée d'hier entre les quelque soixante ministres des Affaires étrangères attendus à Hong-Kong pour la rétrocession, y compris le chef de la diplomatie chinoise, Qian Qichen.

Dîner à bord du yacht Britannia

Hier soir, Le Prince Charles, représentant de la reine Elizabeth, recevait à dîner sur le yacht Britannia ancré dans le port les principaux responsables politiques déjà présents



DAVID GRAY REUTERS
 Simon Vallance et Jeanette Hegerty sont devenus hier le dernier couple britannique à se marier dans la future ex-colonie de Hong-Kong. Les nouveaux mariés n'ont pas encore décidé s'ils y demeureront après leur lune de miel.

dans le territoire, dont Mme Albright.

Les Britanniques ont annoncé également hier que le Prince de Galles s'entretiendra séparément ce soir avant minuit avec le président chinois Jiang Zeming et le premier ministre Li Peng, une première pour l'héritier de la couronne.

M. Tung Chee-hwa a indiqué dans une interview à la BBC «qu'il était probable qu'il ne serait pas en mesure d'assister» à la cérémonie d'adieu du dernier gouverneur britannique Chris Patten.

De leur côté, les médias chinois ont inten-

sifié leur campagne de propagande. «Mes compatriotes de Hong-Kong deviendront des Chinois dignes, avec une immense fierté», a déclaré le magnat hong-kongais Henry Fok Ying Tung, magnat de l'immobilier et du jeu de 74 ans, connu pour ses sympathies pour Pékin, dans une interview à l'agence Chine nouvelle.

Parallèlement, à Pékin, plus de 100 000 personnes se sont rassemblées hier soir sur la place Tiananmen pour célébrer, dans une ambiance de grande fête populaire, le retour de Hong-Kong à la Chine.

Les Albanais ont voté dans un calme bien relatif

JUDITH INGRAM
 ASSOCIATED PRESS

Tirana — Bien que placé sur la surveillance près de 700 observateurs de l'OSCE, le premier tour des élections législatives anticipées en Albanie, hier, a été entaché de plusieurs irrégularités, d'actes d'intimidation et surtout de violences qui ont fait au moins un mort et trois blessés.

Les premiers résultats de cette confrontation entre le Parti démocratique du président Sali Berisha et les socialistes (ex-communistes) de Fatos Nano étaient attendus aujourd'hui au plus tôt. Les Albanais étaient également appelés à choisir par référendum entre le maintien de la République ou l'avènement de la monarchie.

Dans un pays qui a vu ses arsenaux pillés par la population il y a quelques mois, un membre d'une commission électorale locale, Bourhan Mirsi, également militant du Parti démocratique, a été tué par un inconnu armé dans un bureau de vote de Roskovec, près de Fieri (sud). Un policier a par ailleurs été blessé dans la région de Prrenjas, près de Pogradec (sud-ouest de Tirana).

A Rrushubli, près de Durrës (côte ouest), des hommes armés ont pénétré dans un bureau de vote, dérobant puis brûlant tous les bulletins de vote, selon la police. Les militaires français du contingent multinational sont intervenus pour séparer les militants et le vote a pu reprendre. Non loin de Durrës, à Shkozet, les socialistes ont affirmé que des partisans de M. Berisha faisaient pression sur les électeurs.

A Belsh, le Parti démocratique a affirmé que ses délégués avaient été exclus de quatre bureaux de vote par des militants socialistes et à Marinez, près de Fieri, la commission électorale locale a signalé que des hommes armés les avaient obligés à proclamer une victoire à 100 % des socia-

listes. Un même incident impliquant des militants monarchistes a eu lieu à Lezha (55 kilomètres au nord de Tirana).

A Gjirokastr (sud), les délégués pro-Berisha disent avoir été menacés. Le scrutin s'y est déroulé normalement, même si un soldat a été tué tôt hier et que deux enfants ont été blessés par balles dans la matinée. Un bar de la ville fréquenté par des partisans de M. Berisha a également été incendié. Non loin, le bureau de vote de Dervicani a été mitraillé, selon la force multinationale. D'après un journaliste albanais ayant requis l'anonymat, deux tiers des scrutateurs pro-Berisha ne se sont pas présentés dans les bureaux de Vlorë. Enfin, l'agence d'Etat ATA a signalé l'explosion d'une grenade devant le domicile du président de la commission électorale locale à Lushnja (50 kilomètres au sud de Tirana). Il n'y a pas eu de victimes.

Sur le plan de l'organisation stricte, le scrutin a souffert de retards dans plusieurs régions et environ 200 000 bulletins pour le référendum n'ont pu être livrés à temps, a affirmé Guri Durrollari, dirigeant monarchiste du Parti de la Législation. Selon la commission électorale centrale, des bulletins de vote ont dû être réimprimés dans plusieurs villages de la région de Burrel, à environ 25 kilomètres au nord-est de Tirana.

De plus, des problèmes logistiques et de sécurité ont perturbé la livraison de bulletins dans les localités proches de Fieri et Vlorë, berceau de la rébellion contre Sali Berisha. Enfin, des bureaux de vote ont ouvert avec seulement le tiers des dix scrutateurs prévus.

Alors que ces élections sont prévues comme un premier pas vers la restauration de l'ordre, ni M. Berisha ni M. Nano n'ont fait montre de vouloir coopérer avec l'adversaire. «Un gouvernement de coalition est impossible», a lancé M. Berisha. Et pour M. Nano, «il ne faut pas compter sur un gouvernement de coalition classique, parce que nous ne pouvons pas nous allier avec l'autoritarisme et la dictature».

Les suites de la guerre en ex-Yougoslavie

L'arrestation de Slavko Dokmanovic par le TPI plonge Belgrade dans l'embarras

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belgrade — L'arrestation en Slavonie orientale (est de la Croatie) du Serbe Slavko Dokmanovic par des enquêteurs du TPI plonge Belgrade dans l'embarras au moment où le président serbe Slobodan Milosevic s'apprette à se faire élire à la tête de la Yougoslavie (RFY — Serbie et Monténégro).

Elle remet à l'ordre du jour la responsabilité du régime de Belgrade dans la guerre en Croatie et en Bosnie et son refus de livrer à la justice internationale les personnes poursuivies pour crimes de guerre se trouvant sur son territoire.

La célérité avec laquelle la RFY, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Milan Milutinovic, a exigé samedi la libération «urgente» de M. Dokmanovic et exprimé son «profond regret» et son «vif mécontentement» illustre les appréhensions de Belgrade.

Le procureur adjoint du Tribunal pénal international (TPI), l'Australien Graham Blewitt avait déclaré fin mai que son bureau pouvait «à présent s'orienter vers les responsabilités au niveau régional et national». «Il se pourrait bien qu'au fil des preuves, nous re-

montions jusqu'à Milosevic», avait-il dit.

L'arrestation de M. Dokmanovic — qui a été transféré dans les geôles de l'ONU à La Haye — vise à faire pression sur M. Milosevic et à l'inciter à coopérer pleinement avec le Tribunal de l'ONU chargé de juger des crimes dans l'ex-Yougoslavie. Le comportement de ce Serbe qui risque de le mettre en cause, constitue un danger potentiel pour le régime de Belgrade, en pleine période pré-électorale pour les législatives et présidentielle prévues avant la fin de l'année en Serbie.

Ancien maire de Vukovar en Slavonie orientale, M. Dokmanovic a été arrêté vendredi dans cette région par des enquêteurs du TPI avec la coopération de l'ATNUSO (Administration provisoire de l'ONU).

Selon Belgrade et les responsables serbes de la région, il s'y était rendu venant de Yougoslavie à la demande de l'ONU «pour un entretien». Dans une lettre à l'administrateur de l'ONU en Slavonie orientale, le général américain à la retraite Jacques Klein, M. Milutinovic a estimé que l'opération «remet en question la crédibilité de l'ATNUSO». Il s'agit, selon le ministre, «du plus grave incident depuis l'arrestation [en janvier

1996 par les autorités de Sarajevo] et la comparution [à La Haye] du général serbe Djordje Djukic», décédé depuis.

M. Dokmanovic est inculpé de participation à l'exécution de 261 civils, des Croates en majorité, qui se trouvaient à l'hôpital lors de la chute de Vukovar aux mains des forces serbes en novembre 1991. Trois officiers serbes de l'ex-armée yougoslave, Mile Mrksic, Miroslav Radic et Veselin Slijvančanin, sont également inculpés dans cette affaire, depuis novembre 1995.

La RFY, bien que signataire des accords de paix de Dayton, refuse de livrer au TPI les trois hommes résidant sur son territoire, invoquant sa Constitution qui interdit l'extradition de citoyens yougoslaves.

De son côté, Petar Djukic, chef de la police transitoire de l'ATNUSO en Slavonie orientale, a déclaré à l'agence Tanjug ne pas avoir été informé de l'arrestation de l'ancien maire de Vukovar.

«Selon les règlements en vigueur dans la région, les arrestations ne peuvent être opérées que par la police ou en coopération avec d'autres structures de l'ATNUSO. Mais il semble que l'on applique d'autres règles et qu'il existe un appareil policier parallèle», a-t-il déclaré.

ISRAËL

Manifestations anti-Nétanyahou

AFP ET REUTER

Tel-Aviv — Plus de 30 000 Israéliens se sont rassemblés samedi soir à Tel-Aviv pour demander la démission du premier ministre Benjamin Nétanyahou, a-t-on indiqué hier de sources policières.

Les manifestants réunis sur la place Yitzhak Rabin, où le premier ministre travailliste Yitzhak Rabin a été assassiné en novembre 1995 par un extrémiste juif, ont exigé des élections anticipées sur le thème: «Bibi [le surnom de M. Nétanyahou] est mauvais pour nous tous». Lors des élections législatives de mai 1996, le slogan de la campagne de la campagne de M. Nétanyahou était «Bibi est bon pour les Juifs». Le mandat de M. Nétanyahou arrive normalement à expiration en l'an 2000.

Des Israéliens, qui avaient voté en faveur de M. Nétanyahou aux élections de mai 1996 ont exprimé leur «déception» au cours du rassemblement organisé par le «Mouvement pour des élections anticipées», dirigé par des sympathisants de l'opposition.

Les Palestiniens ont suspendu les négociations avec Israël depuis la mise en chantier, le 18 mars, par le gouvernement de M. Nétanyahou d'une nouvelle colonie juive dans la partie arabe annexée de Jérusalem.

Par ailleurs, plusieurs milliers d'Israéliens ont manifesté samedi sur la place du musée de Tel-Aviv située près de la place Rabin pour protester contre l'influence grandissante des ultra-orthodoxes sur leur mode de vie, a-t-on ajouté de mêmes sources. La manifestation, placée sous le signe «Il faut arrêter les Haredim [craignant Dieu]», a été organisée par le mouvement Liberté pour Israël et d'autres organisations de défense des droits de l'homme.

Affiches racistes

Dans un entretien téléphonique avec le maire palestinien d'Hébron, M. Nétanyahou a condamné hier la diffusion d'affiches représentant le prophète Mahomet sous les traits d'un porc en train de piétiner le Coran.

Quelques heures après l'entretien téléphonique entre les deux hommes, les Palestiniens ont affirmé que des soldats israéliens s'étaient introduits au cours de la nuit dans une école palestinienne d'Hébron pour inscrire des slogans anti-arabes. L'armée israélienne a déclaré qu'elle vérifiait les faits. Les magistrats d'un tribunal de Jérusalem ont placé pour cinq jours en détention préventive une jeune femme de 25 ans, Tatyana Suskin, soupçonnée d'être à l'origine des affiches injurieuses collées sur la devanture d'une vingtaine de commerces tenus par des Arabes, dans un quartier de Hébron voisin d'une enclave juive, a rapporté la radio de l'armée israélienne.

L'ONU accuse Kabila de bloquer l'enquête sur les massacres

REUTER

Genève — L'ONU a déclaré hier que le nouveau gouvernement de Kinshasa continuait de bloquer une enquête, plusieurs fois retardée déjà, sur les massacres présumés de réfugiés hutus rwandais par les forces à dominante tutsie de Laurent-Désiré Kabila dans l'est de l'ex-Zaïre.

Kabila, le président de la nouvelle République démocratique du Congo, a promis à multiples reprises de coopérer, lit-on dans un communiqué de l'ONU publié à Genève, mais son gouvernement s'est opposé à la composition de la commission d'enquête sur les droits de l'homme.

Une mission d'avant-garde, arrivée à Kinshasa le 20 juin dernier pour préparer l'enquête, espérait pouvoir accéder le plus tôt possible aux sites supposés des massacres, avant le début de la mission proprement dite, prévu le 7 juillet.

É D I T O R I A L

À quand les bénéfiques?

Michel Venne

En faisant son bilan, avant la Saint-Jean, Lucien Bouchard disait que le Québec avait besoin de «souffler un peu» après les réformes. Le gouvernement doit «adoucir les angles». Les Québécois veulent-ils souffler? Non. Ils veulent que toutes ces réformes se poursuivent, pour qu'après la phase dite des sacrifices, viennent enfin les bénéfiques.

Ce fut l'année des chicanes. Et elle n'est pas finie. Mais la plus grande réussite du gouvernement depuis janvier reste la conclusion, avec l'ensemble des groupes rémunérés par l'Etat, d'ententes qui permettent au gouvernement de réduire ses coûts de main-d'œuvre de 6%. L'ampleur des demandes du gouvernement aurait pu aisément entraîner une crise sociale, une rébellion, un refus obstiné. Il n'en fut rien. Même si on entend toujours quelques grincements de dents. Sans doute faut-il voir dans ce succès la principale retombée du Sommet sur l'économie et l'emploi tenu en 1996. Toutes les élites syndicales étaient liées à l'objectif du déficit zéro.

Ces ententes ont leur revers. Entre 16 000 et 20 000 départs dans le secteur public. Entre 7000 et 10 000 employés vont désertier le réseau de la santé. Plusieurs seront remplacés mais ces mouvements relativement brusques créent insécurité pour les malades et frustration pour ceux qui restent. La partie n'est pas encore gagnée. Sans parler des attentes que crée ce renouveau-ménage, en faveur de l'embauche de plus jeunes évoquée par le premier ministre ou de la stabilisation des emplois de ceux dont le statut est précaire. Il faudra juger l'arbre à ses fruits.

Quelles furent les autres retombées de ce sommet économique? Plusieurs des emplois promis n'ont jamais été créés. Mais le chantier de l'économie sociale s'est mis en marche. Quelques lois ont été adoptées qui ont pour effet, comme dirait M. Bouchard, d'adoucir les angles. La semaine normale de travail passe de 44 à 40 heures. Un régime d'apprentissage a vu le jour. Le Fonds de lutte contre la pauvreté vient d'être mis sur pied, bien qu'on puisse se demander pourquoi on a confié à un banquier la présidence du comité consultatif créé en marge du fonds. Le congé parental passe de 34 à 52 semaines. La retraite progressive est enfin permise. Petits pas.

Ce gouvernement a eu moins de succès avec les grands virages qui, tout en lui permettant de réduire ses dépenses, donnent au gouvernement l'allure d'un grand réformateur. Plusieurs de ces virages, nous les avons salués avec intérêt. Mais il faut reconnaître que les citoyens tardent à en ressentir les effets positifs. Pour le moment, ils ont vu essentiellement les inconvénients de la transition. Du virage ambulatoire, qu'ont-ils retenu? Les listes d'attente en chirurgie cardiaque. Du virage «milieu» pour la réhabilitation des jeunes, ils se souviennent de la fermeture de Boscoville. Du virage en faveur de solutions de rechange à l'emprisonnement, ils ont su qu'on libérait avant terme des prisonniers à qui avait été refusée une libération conditionnelle. De l'assurance-médicament, un programme essentiel, ils ont connu les ratés du départ avec le système informatique, les cas de personnes qui se privent de manger pour se payer les pilules. Que dire des anesthésistes, à qui on a offert un pont d'or pour qu'ils prennent leur retraite, qu'on reprend quelques mois plus tard. Comment peut-on favoriser l'adhésion du public à ces politiques? Il y a là un problème d'atterrissage.

Ailleurs, les Québécois attendent de ressentir les effets de politiques qui ont été annoncées, pour lesquelles une foule de structures ont été mises en place, mais dont la mise en œuvre est à venir. Cette idée derrière le projet de réforme de l'aide sociale de favoriser le retour au travail des assistés sociaux, tout le monde l'appuie. Mais cette réforme au fait, où en est-elle? La nouvelle politique familiale est prometteuse. On en attend les effets concrets. En éducation, on a surtout parlé de structures. Les enfants réussiront-ils mieux pour autant? Nous le croyons, mais nous verrons à l'usage. La politique linguistique adoptée par le gouvernement Bouchard est équilibrée et déterminée. Mais les Québécois aimeraient bien que cessent les querelles. En mai, Québec et Ottawa se sont entendus sur la main-d'œuvre. Le ménage promis dans les programmes aura-t-il lieu? Est-ce que les chômeurs s'y retrouveront plus facilement?

Les Québécois attendent maintenant que Bouchard fasse atterrir ses réformes

Le temps est-il venu de souffler? Que non, M. Bouchard. Car le moment est venu de faire vos preuves. De montrer que ces modifications de structures, que cet élagage budgétaire, que ces virages et ces compressions contribueront au bonheur des Québécois. L'année qui vient doit être celle des résultats.

Certains domaines sont déjà terrains de déception. La réforme de la fiscalité locale, la décentralisation des pouvoirs, sont des chantiers toujours en friche, occultés par un délestage de factures. La politique des régions du ministre Guy Chevrette est une œuvre inachevée, chantier à refaire après les élections. Quant au ministère de la Métropole, s'il a été utile à quelque chose, on ne l'a pas su. D'ailleurs, faut-il y voir du courage ou de l'inconscience, mais plusieurs des réformes engagées par ce gouvernement heurtent de front les intérêts des élites locales: municipalités, commissions scolaires, régies de la santé. Il est difficile de mesurer quel en sera l'impact.

Il reste des sujets d'inquiétude. Ce gouvernement a accru les contrôles et les contraintes sur les individus. Certes la lutte contre le travail au noir, par exemple, est noble. Mais les moyens choisis sont-ils les meilleurs? Comment ignorer le cri d'alarme du président de la Commission d'accès à l'information quant au démantèlement, au nom de la saine gestion, de tout le régime de protection des renseignements personnels et de la vie privée au Québec? L'autre sujet d'inquiétude vient des politiques en matière d'énergie et d'environnement. La façon dont le ministre David Cliche se fait traiter donne à penser que le développement durable n'est pas au cœur des préoccupations de l'Etat. La facilité avec laquelle cet Etat se plie aux nouvelles règles du commerce nord-américain de l'énergie, au prix de détourner des rivières, laisse à tout le moins songeur.

On ne le répétera jamais assez. Au moment où, et pour cause, l'Etat doit restreindre ses dépenses, il lui revient par contre de veiller, peut-être avec plus d'attention qu'avant, à la protection des droits des citoyens et du bien commun, dont fait partie le patrimoine naturel. Cela aussi, ça fait partie des bénéfices escomptés par les citoyens. Des citoyens perplexes.

L E T T R E S

Bravo au Bloc!

Bon. Le Bloc ne formera plus l'opposition officielle à Ottawa!

Puis il a perdu 10 sièges et 9 % des voix obtenues en 1993.

Et puis après? Il a quand même fait élire 45 députés et recueilli, à lui seul, 38 % du vote populaire, non?

Dans les circonstances, je considère cela un véritable exploit!

Pensez-y:

Une élection qui, au dire de tous, ne présentait aucun intérêt, aucun enjeu, aucune connotation référendaire! Une élection surtout inutile qui entraînera le plus haut taux d'abstention en 20 ans. Et de un!

Et de deux:

Un Bloc sortant d'une course désastreuse à la direction. Un Bloc divisé contre lui-même! Un Bloc terne, décapité, inodore, incolore et sans saveur!

Personnellement, je m'attendais à voir le Bloc disparaître complètement de la carte électorale. Ce qui ne m'aurait pas fait verser un pleur... (même si tous les «fédés» auraient hurlé de joie).

Mais non! Il n'a fallu qu'un Manning et sa campagne «mange-canayen», jouxtée à la sortie de Jécy sur la non-recevabilité du 50+1, pour que le Bloc moribond se «raplombe» et s'en sorte avec les honneurs de la guerre, quelques blessures en sus!

Quelle victoire, comparée à la quasi-défaite de «Jécy» dans son propre comté! Et de tout son parti dans le ROC, Ontario-la-pure exceptée! Et de trois!

Alors?

Si l'on veut en croire tous les scribouilleuses et scribouilleurs du Québec: «The election shows that the sove-

reigns are in a squeeze» (Lysiane Gagnon in «Times», 16 juin 1997). Election prélude d'une défaite au prochain référendum? A tout le moins un recul historique dans notre marche vers la Souveraineté?

Lâchez-moi donc! Je redis: Bravo le Bloc!

Ernest Boudreau

L'Assomption, 20 juin 1997

La dolorosa québécoise

Le consensus obtenu à l'Assemblée Nationale en faveur de l'implantation des commissions scolaires linguistiques serait un compromis humiliant, selon certaines âmes généreuses du Parti québécois. Dans la préface du Programme du Parti québécois, dûment signée par M. Jacques Parizeau, on peut lire: «Ce rêve collectif (la souveraineté du Québec) est entièrement lié au respect profond toujours témoigné des droits, des institutions et de la langue de nos compatriotes anglophones. Bien des incompréhensions sont nées et son alimentées par cette ambivalence du système canadien qui n'a jamais permis au Québec de s'affirmer totalement comme société d'abord et avant tout française. Un Québec souverain, sûr de lui-même comme de sa culture, pourra faire de la cohabitation de sa majorité francophone et de sa minorité anglophone une source d'enrichissement toujours plus prometteuse.»

Belle promesse, en effet, quand, pour démontrer qu'il n'y a que les fous qui ne changent pas d'idées, on recommande, lui et ses ouailles, d'exercer la Loi du talion. Donc, on en donnerait aux anglophones du

Québec en autant que le reste du Canada en ferait autant à l'endroit des francophones hors Québec. Marchandage qui nous diminue au lieu de nous élever.

Faire des études comparatives et les diffuser massivement afin de démontrer l'injustice du reste du Canada envers ses minorités est justifié. Par contre, j'avoue ne rien comprendre: En même temps qu'un groupuscule bien intentionné de l'aile radicale du Parti québécois pense à diminuer les droits des anglophones du Québec, on pense à fonder un pays qui serait, à n'en point douter, meilleur que le Canada actuel, le meilleur pays au monde. Pour y arriver, le nouveau credo est le chantage imprégné de petitesse.

On aura beau fêter le Québec et ses réalisations, et y ajouter tous les trésors dans la voix des chantes de la dolorosa québécoise, il y restera toujours cette ombre au tableau qui désenchant la majorité du peuple souhaitant une entente. Ces chantages inspirent surtout la vengeance et non l'affirmation d'un peuple voué à rester petit, tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas révolu à devenir grand, c'est-à-dire à se vouer à la pratique d'une justice chez soi, d'abord envers sa propre minorité (les anglophones du Québec), malgré l'injustice des autres envers leurs minorités (francophones et amérindiens hors Québec). Comment peut-on affirmer ce que l'on sera demain si l'on ne sait même pas être aujourd'hui ce qui pourrait constituer une promesse d'avenir pour le Québec? Je remercie le Gouvernement du Québec de ne pas avoir cédé à ce chantage éhonté!

Solange Bolduc

Montréal, 19 juin 1997



Les Anglais se retirent de Hong-Kong.

Lin Zexu, super-héros

Pékin — On pourrait le comparer à James Bond ou mieux encore à Elliott Ness. Au service de sa Majesté, l'empereur de Chine, il a mené ce qui fut peut-être la première campagne anti-drogue de l'histoire. Son nom est Lin Zexu et tel un incorruptible redresseur de torts poursuivant sans relâche les bootleggers et autres gangsters pendant la Prohibition à Chicago, Lin Zexu a livré bataille au siècle dernier contre le cartel des marchands chinois et contre les caïds britanniques de «la boue étrangère»: l'opium.

Le jugement de ses contemporains a été sévère: tenu responsable du déclenchement de la guerre de l'opium et de la perte de Hong-Kong, il a été récompensé de ses services par cinq ans de bannissement aux confins de l'empire, au Xinjiang, la lointaine province dans le nord-ouest chinois. Mais l'avenir lui réservait une revanche: avec la rétrocession de Hong-Kong il est finalement rentré en grâce et il accède même — à titre posthume — au rang de super-héros.

Par un curieux hasard, l'histoire lui fait aussi un clin d'œil: son arrière-arrière-petit-fils est celui qui, en qualité de représentant de la Chine, a présenté l'accord de rétrocession sino-britannique devant les Nations unies en 1985. Ce même descendant, aujourd'hui diplomate à la retraite, a fait partie de l'équipe qui a rédigé la lettre envoyée en 1972 par la Chine à la commission spéciale de l'ONU sur la décolonisation demandant que Hong-Kong soit rayé de la liste des territoires en instance d'accession à l'indépendance. Considérant que Hong-Kong n'avait jamais cessé de faire partie intégrante de la Chine, Pékin estime que le territoire ne correspond pas à la définition stricte de colonie.

Lin Zexu était un lettré et un fonctionnaire de haut rang originaire de la province de Fujian lorsque l'empe-

reur Daoguang le charge de mettre fin au commerce de l'opium en 1838. Lin Zexu se met à la tâche avec zèle et méthode sans perdre de temps. Six mois plus tard, il avait fait arrêter près de 2000 revendeurs, il avait fait saisir 25 000 kilos d'opium et confisquer plus de 70 000 pipes d'opium. Simultanément, il tente de convaincre en menant une campagne de sensibilisation aux méfaits de l'opium. On estime qu'il y avait entre 25 et 40 millions de fumeurs d'opium en Chine — sur une population de 400 millions au XIX^e siècle.

Avec ses adversaires, les marchands britanniques, il essaie d'abord la persuasion en faisant appel à leur sens moral. Il écrit même une lettre à la reine Victoria, espérant s'en faire une alliée, dans laquelle il expose poliment les arguments en faveur de la prohibition de l'opium.

Quand cela ne marche pas, il monte une spectaculaire opération coup de poing. A Humen, près de Canton, là où les Britanniques entreposaient leur cargaison d'opium, il fait détruire 20 000 caisses d'opium — près d'une tonne et demie. Pour réaliser ce tour de force, il fait creuser trois tranchées de deux mètres de profondeur sur 35 mètres de long dans lesquelles il fait dissoudre l'opium brut dans un mélange d'eau, de sel et de chaux. Après quoi, il fait jeter le tout à la mer, en prenant soin de demander pardon aux esprits de la mer pour cette pollution. Ecologiste avant la lettre, il leur conseille de «dire aux créatures de la mer de s'éloigner pendant un certain temps pour éviter d'être contaminées».

Les narcotrafiquants sont furieux. Lin Zexu les chasse de Canton et puis de Macao. Pourtant, il ne peut empêcher les armées étrangères de se mobiliser contre l'empire chinois, de lui arracher des concessions commerciales et de s'approprier Hong-Kong. Désavoué par son patron et banni en 1840, il est rappelé cinq ans plus tard, cette fois pour aller mater la rébellion politico-mystique de Tai-

ping. Mais il mourra avant même d'avoir atteint les montagnes de la province du Guangxi où sont concentrés les insurgés.

La rétrocession de Hong-Kong, c'est donc l'éclatante revanche de Lin Zexu. Il est l'un des personnages principaux du film «La Guerre de l'opium» qui sort demain sur tous les écrans de Chine. Il est aussi le héros d'un nouveau jeu vidéo où il peut revivre une guerre de l'opium virtuelle et cette fois en sortant vainqueur. Au printemps dernier, pour le 158^e anniversaire de la célèbre destruction de l'opium, les autorités de la province de Canton lui ont rendu un hommage tout à fait approprié en faisant brûler près de 500 kilos de drogue — héroïne, opium, morphine — saisie au cours des trois premiers mois de l'année.

A Humen, il y a un monument à la mémoire de Lin Zexu et un petit musée où l'on peut voir les tranchées qu'il a fait creuser pour dissoudre l'opium saisi aux marchands britanniques. Tout près de là se trouve la statue du commandant Chen Liangsheng qui a péri en résistant aux forces britanniques ainsi que la statue de Jie Ma, le cheval du commandant, qui, paraît-il, décochait des ruades aux Anglais qui l'approchaient. Cette brave bête serait morte en patriote, après avoir été fait prisonnière à Hong-Kong, en refusant de toucher au picotin d'avoine offert par l'ennemi.

Pendant la révolution culturelle, le nom de Lin Zexu ne valait pas un clou. Les communistes le considéraient comme un odieux suppôt du féodalisme impérial. Pour ses descendants, l'illustre ancêtre était un peu encombrant car il leur a valu d'être rangés dans la catégorie des «ennemis de classe». Ce qui ne les a pas empêchés d'essayer de préserver sa mémoire. La maison où il est né est en cours de restauration et sera transformée en musée. En son honneur, son arrière-arrière-petit-fils a créé en 1995 la Fondation Lin Zexu, première organisation non gouvernementale en Chine vouée à la lutte contre la consommation de drogues.

À P R O P O S

... de soins médicaux en bas âge

Selon les déclarations des mères, une majorité écrasante d'enfants ayant moins de deux ans en 1994 (88 %) étaient en très bonne ou en excellente santé immédiatement après la naissance. Cependant, presque 18 % ont dû recevoir des soins médicaux spéciaux immédiatement après la naissance, y compris des soins intensifs (6 %), un apport d'oxygène au moyen d'un respirateur (5 %) et le transfert dans un autre hôpital (1 %). La grande majorité des nouveau-nés qui ont eu besoin de soins médicaux spéciaux (82 %) n'ont pas reçu ces derniers pendant plus d'une semaine.

Un petit pourcentage d'enfants (6 %) avaient un faible poids à la naissance. Certaines études indiquent que les bébés dont le poids est inférieur à 2500 grammes à la naissance risquent de présenter un retard du développement, ainsi que des limitations physiques et des problèmes psychosociaux. Heureusement, plusieurs études montrent que si l'incapacité n'est pas grave, la majorité de ces enfants «rattrapent» les autres à condition qu'on leur offre le soutien approprié.

leur offre le soutien approprié.

La majorité des mères sont en bonne santé après l'accouchement. Parmi les femmes qui ont accouché au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête, les complications physiques les plus courantes ont été l'hémorragie (7 %) et l'infection (5 %). La dépression post-partum (ne comprenant pas le cafard de la première semaine après la naissance) s'est manifestée chez 12 % des mères, mais n'a duré plus d'un mois que dans 4 % des cas.

La plupart des enfants qui avaient moins de deux ans en 1994 (75 %) étaient, ou avaient été, nourris au sein. Les avantages de l'allaitement maternel, qui sont nombreux, incluent un meilleur développement social et une grande protection contre les maladies infectieuses. Les mères cessent ordinairement d'allaiter parce qu'elles n'ont plus suffisamment de lait ou qu'elles retournent au travail.

Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, Printemps 1997

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

La Confédération a 130 ans

Une fondation antirépublicaine

Les conceptions opposées de la légitimité ne datent pas d'hier

STÉPHANE KELLY
MARC CHEVRIERLes auteurs sont respectivement
sociologue et juriste.

Premier de deux textes

The right of the minority must be protected...
and the rich are always fewer in number
than the poor.

John A. Macdonald

Le référendum d'octobre 1995 a provoqué un débat salutaire. Il a bien mis en relief que les États canadiens et québécois ont chacun leur conception de la légitimité. L'un s'appuie sur une vision légaliste; l'autre y oppose une vision politique. A y regarder

de près, on remarque que ce clivage dans notre interprétation de l'avenir du pays ne date pas d'hier. Il est inscrit dans la fondation même du Canada. Le cent trentième anniversaire de la Confédération, s'il a un sens, devrait aider les Canadiens à réfléchir sur les origines de leur tradition politique. Examinons-les, ici, brièvement.

La Grande Coalition

En 1864, lorsque les pères fondateurs s'allient au sein de la Grande Coalition, ils donnent trois motifs à leur engagement. Ils prétendent que, du point de vue politique, la situation est instable et anarchique, les gouvernements au Parlement du Canada-Uni se succédant à un rythme infernal. Ils affirment que, du point de vue économique, l'abolition anticipée (en 1866) du Traité de réciprocité avec les États-Unis place les colonies britanniques dans l'obligation de se fondre en un seul grand marché. Ils arguent enfin que, du point de vue militaire, l'absence d'armée à la frontière augmente le risque d'un débordement de la guerre de Sécession.

Dans le Canada-Uni, trois des quatre partis politiques acceptent cette argumentation: les conservateurs du Bas-Canada, ceux du Haut-Canada, ainsi que les réformistes du Haut-Canada, dirigés respectivement par George-Étienne Cartier, John A. Macdonald et George Brown. Le projet est toutefois loin de faire l'unanimité. Il trouve de sérieux opposants au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et, bien sûr, au Bas-Canada. La résistance bas-canadienne se fait principalement sous la direction du Parti libéral (rouge) d'Antoine-Aimé Dorion. Attardons-nous un peu à leurs arguments, qui n'étaient pas si fous mais que la mémoire collective au Canada a un peu oubliés.

Les opposants doutent que, sur le plan politique, le nouveau régime rehausse la vertu publique. Le projet de la Grande Coalition serait, en fait, celui de la clique des chemins de fer. Le régime de l'Union, en dépit de tous ses défauts, est préférable. Il est au moins marqué par un équilibre entre le Haut et le Bas-Canada, qui favorise un esprit de compromis. L'entrée des autres colonies dans le nouveau régime brise cet équilibre.

Sur le plan économique, le déploiement d'un marché d'un océan à l'autre, suivant l'axe est-ouest, tiendrait de la mégaloma-



ARCHIVES LE DEVOIR

Dès les premières années du régime, un malentendu sur le sens de la Confédération de 1867 se fait jour. Pour les Canadiens anglais, le nouveau pays est le résultat d'une loi impériale, tandis que pour les Canadiens français, il est le résultat d'un pacte, d'une délibération politique entre deux peuples fondateurs.

nie. L'axe nord-sud, qui favorise les échanges avec les États de la Nouvelle-Angleterre, apparaît bien plus naturel. Le projet ferroviaire intercolonial, seul moyen de relier des colonies isolées, deviendra vite une épave financière, tenue à flot aux moyens de taxes et d'impôts.

Enfin, selon les opposants, le danger d'une invasion américaine est alimentée par l'attitude même de l'Angleterre, sympathique à la cause sudiste. La mise en place à grands frais d'une armée est plus susceptible de provoquer les nordistes que d'assurer une défense efficace du territoire canadien.

L'esprit de 1867

Les motifs de la Grande Coalition, selon ses opposants, sont des alibis. Son intention réelle est de renforcer le caractère monarchiste du pays. A preuve, les sénateurs ne seront pas élus, comme c'est pourtant le cas entre 1856 et 1867, mais choisis par le cabinet fédéral. Le chef de l'exécutif sera la reine. La métropole impériale gardera un veto sur la législation du Parlement. Enfin, le choix du nom du nouveau pays et de ses symboles sera laissé à la discrétion de la Couronne. L'esprit antirépublicain du régime faisait dire au député rouge Jean-Baptiste-Eric Dorion, avec une ironie mordante: «*On veut créer une monarchie, un nouveau royaume sur ce continent, et l'on désire avoir une cour, de la noblesse, un vice-roi et du clinquant.*»

Les pères fondateurs noircissent sans ménagement le gouvernement républicain des États-Unis, qu'ils qualifient de tyrannie des masses. Ils disent préférer un gouvernement mixte, soit un régime où le pouvoir du peuple est arrêté par des freins aristocratiques. Logiques, ils refusent de faire reposer la nouvelle fondation sur la souveraineté populaire. Dans les trois colonies récalcitrantes, les opposants réclament une consultation populaire. Ne l'avait-on pas promis, aux premiers jours de la Grande Coalition? L'appel au peuple ne viendra jamais.

Durant les premières décennies du régime, un malentendu sur le sens de 1867 se fait jour. Pour les Canadiens anglais, le nouveau pays est le résultat d'une loi impériale, tandis que pour les Canadiens français, il est le résultat d'un pacte, d'une délibération politique entre deux peuples fondateurs. Ces deux récits de 1867 traduisent un conflit entre deux idées du Canada. Il y a d'une part, la vision *unionnaire*, chère à John A. Macdonald. Il y a d'autre part la vision authentiquement fédéraliste, présente chez certains pères de la Confédération, mais aussi dans la pensée d'opposants à la Grande Coalition.

L'œuvre du courtisan

Les pères fondateurs étaient cependant unanimes sur ce chose. Ils souhaitaient calquer le nouveau régime politique sur le modèle de la mère-patrie. Ils seraient surpris d'apprendre à quel point ils ont réussi,

bien qu'un peu à leur corps défendant. Ils ont contribué, avec leurs adversaires, à reproduire le grand clivage politique du temps de John Locke. En effet, à la suite de la révolution d'Angleterre de 1688, deux camps se faisaient la lutte: le Parti de la Cour (Court Whig) et le Parti du Pays (Country Party). Le premier, plus «réaliste», soutenu par la classe marchande, adhérait au monarchisme commercial. Le second, plus «intransigeant», près de la classe paysanne, prônait le républicanisme agraire.

Dans le Canada de 1867, il va sans dire, c'est la vision du Parti de la Cour qui triomphe. L'État était, selon la formule savoureuse de Frank Underhill, «*a government of people, by lawyers, for big business.*» Cette fondation antirépublicaine, qui refait surface à chaque crise nationale, a été moins l'œuvre du citoyen que du courtisan. Car l'animal politique canadien, au XIX^e siècle, était un avocat dont la cause la plus payante consistait à vanter les mérites de Sa Majesté.

En théorie, le gouvernement mixte, supposé tempérer les excès du *demos*, est une noble idée. Mais comme l'écrivait Tocqueville, avec superbe, elle pourrait bien être une chimère: «*Il n'y a pas, à vrai dire, de gouvernement mixte parce que dans chaque société, on finit par découvrir un principe qui domine tous les autres.*» Demain, nous verrons que le principe établi en 1867, loin d'avoir été miné par la réforme de 1982, a été augmenté.

La sclérose latérale amyotrophique (SLA)

Qu'attend Ottawa pour autoriser le riluzole?

SOLANGE CHALVIN

Membre du conseil d'administration
de la Société de la sclérose latérale amyotrophique

La colère commence à s'élever chez les familles des personnes atteintes ainsi que les victimes de cette maladie et elles l'ont exprimé à plusieurs reprises lors de la journée d'information qui réunissait récemment, à Montréal, plus de 225 professionnels de la santé et des services sociaux ainsi que plusieurs personnes atteintes de la maladie et leurs familles.

Organisée en collaboration par l'Institut et l'hôpital neurologiques de Montréal et la SLA-Québec, cette journée d'information s'est déroulée sous le signe d'un certain espoir — bien fragile, il faut le dire —, la recherche n'avançant qu'à très petits pas, comme le soulignait le neurologue Michael Strong, du University Hospital de London, en Ontario, et comme le confirmaient le lendemain, lors d'un brunch-reconnaissance, le neurologue Gilles Blain ainsi que M. Rosconi, représentant de l'entreprise pharmaceutique Rhône-Poulenc Rhorer. Cette dernière a mis au point le riluzole, médicament susceptible non pas de guérir mais tout au moins de retarder les effets dévastateurs de cette maladie qui, dans la majorité des cas, entraîne la mort dans des délais de trois à cinq ans suivant l'établissement du diagnostic dans la majorité des cas. En effet, la SLA est une affection neuromusculaire mortelle qui réduit en quelques mois la personne atteinte à un état complet de dépendance physique, comme ce fut le cas pour Lou Gherig et Sue Rodriguez, sans compter l'astrophysicien Stephen Hawking.

Au Québec, environ 800 personnes en sont atteintes actuellement. Au moins 200 nouvelles personnes reçoivent un diagnostic de SLA au cours de l'année. La majorité d'entre elles ont de 40 à 70 ans, mais on voit également des jeunes de 16 à 30 ans qui en sont victimes. Il y aurait 60 % d'hommes comparativement à 40 % de femmes atteintes. En 1991, l'Organisation mondiale de la santé établissait à 270 000 le nombre de personnes atteintes de la SLA dans le monde tandis qu'à cette époque on estimait à 250 000 le nombre de personnes atteintes du sida. Il y a deux fois plus de personnes qui décèdent au Canada, chaque année, de la SLA que du sida.

Depuis dix ans, la connaissance de la maladie a progressé chez les professionnels de la santé, a reconnu le D^r Strong, ce qui signifie que le diagnostic est établi plus rapidement, ce qui évite au malade de se promener d'un spécialiste à l'autre pendant plusieurs mois avant d'apprendre qu'il est atteint de la SLA.

Dans son allocution, le D^r Strong, persuadé que la recherche progresse et que de nouveaux médicaments peuvent tout au moins prolonger de dix ans l'espérance de vie de ces malades, leur a donné un certain espoir.

Mais à quel prix les malades et leurs familles assument-ils cette survie prolongée? Les services de santé et services sociaux étant de plus en plus offerts au compte-gouttes, c'est auprès des bénévoles de la Société de la SLA du Québec que sont dirigés ces malades pour obtenir l'information nécessaire et surtout trouver les services auxquels ils ont droit dans le labyrinthe du système de santé. Or, la subvention annuelle du gouvernement du Québec à cet organisme est de 5500 \$. Une goutte d'eau dans un océan de besoins à combler.

Quant à la médication, bien que 20 pays à travers le monde aient donné leur approbation à l'administration du riluzole, le seul espoir de survie prolongée des malades atteints de la sclérose latérale amyotrophique (SLA), le Canada se fait encore tirer l'oreille pour l'autoriser, et pendant ce temps, des centaines de malades continuent leur marche fatale vers la mort. Des pressions ont été exercées depuis plusieurs mois, sans succès, auprès du ministère de la Santé du gouvernement canadien par la Coalition des sociétés SLA du Canada, parmi lesquelles figure la Société SLA Québec, pour obtenir la reconnaissance de ce médicament. Jusqu'à maintenant, les autorités fédérales se contentent de répondre que d'autres analyses seront entreprises.

Le rayonnement du Québec sur la scène internationale

Pour un nationalisme de présence

La coopération régionale pourrait mener à une véritable politique de relations internationales

ANDRÉ PATRY

Ancien sous-ministre de l'immigration du Québec

La société internationale contemporaine est essentiellement une société d'États souverains, c'est-à-dire d'États exerçant sur leur territoire, dans le respect du droit international, la plénitude des pouvoirs et des attributions. Les États non souverains en sont, en principe, exclus.

Dans la réalité, toutefois, les faits se présentent d'une façon un peu différente. Déjà, avant l'établissement de la Société des Nations, des organisations internationales gouvernementales, créées au XIX^e siècle, admettaient parmi leurs membres des représentants d'États soumis à l'autorité suprême d'un autre État. Ainsi, en 1906, le Canada avait été accepté comme membre de l'Union postale universelle fondée en 1878. En 1920, il avait été considéré comme l'un des membres originaires de la SDN alors qu'il était toujours assujéti, sur le plan constitutionnel, au Parlement britannique.

De nos jours, des organisations interétatiques régionales autorisent des territoires dotés d'une certaine autonomie à participer à leurs conférences. Ce phénomène est particulièrement visible dans les Antilles et dans le Pacifique.

L'Europe, modèle de la régionalisation

C'est dans ce vaste cadre régional constitué par l'Union européenne que se développe présentement, avec un dynamisme impressionnant, une nouvelle réalité politique, voire juridique, celle qui découle des rencontres périodiques des présidents des régions et des maires des plus grandes villes de l'Union européenne, dont la dernière s'est tenue à Amsterdam en mai dernier.

L'intégration européenne a paradoxalement favorisé un nouveau phénomène: la naissance, puis la consolidation de régions autonomes à l'intérieur d'États qui, à l'exception de l'Allemagne et, dans une moindre mesure, de l'Italie, n'en avaient pas encore à la toute fin des années 40.

De nos jours, à côté de la conférence des régions périphériques maritimes de l'Union européenne qui luttent contre leur marginalisation au sein du Vieux Continent, il existe en Europe un comité des régions créé en 1994 et un réseau d'eurocités, sorte de ligue de métropoles supérieures, qui agissent souvent par-dessus la tête des capitales nationales et concluent entre elles des alliances d'ordre économique, financier, touristique et culturel.

Ces regroupements, qu'ils soient régionaux ou municipaux, détiennent en pratique des pouvoirs considérables et peuvent constituer, par moments, de puissants lobbys capables de faire contrepoids aux gouvernements nation-

naux, d'en infléchir la politique vis-à-vis de l'Europe ou d'en orienter à leur avantage les projets intéressant la coopération européenne.

Un créneau pour le Québec

La présence sur la scène internationale du Québec en tant qu'État reste bien modeste: participation directe aux activités de la Francophonie, représentation de caractère officiel à Paris et à Londres, coopération au moyen d'ententes avec plusieurs États étrangers dans les domaines de sa compétence constitutionnelle, envoi périodique de missions économiques dans certaines parties du monde.

Le Québec est entouré d'États pourvus d'un statut juridique plus ou moins identique au sien. Avec quelques-uns d'entre eux, il entretient des rapports de voisinage qui ont un caractère institutionnel. On n'y aborde que des questions d'ordre régional; mais celles-ci peuvent être de grande importance quand elles concernent le bien-être et l'avancement économique et social des citoyens: elles obligent les parties à la concertation et à la planification.

Une politique de coopération régionale, axée sur des priorités bien définies et mise en œuvre avec une détermination bien arrêtée, influera nécessairement sur l'attitude de l'État fédéral auquel se rattache chacune des parties et pourra le forcer à faire des concessions qu'un

État fédéré ne saurait obtenir isolément.

Par-delà ces contacts de voisinage qui restent encore trop souvent ponctuels ou sporadiques, il y a ces possibilités d'échanges, de nature complémentaire, qui s'offrent dans de multiples régions déjà dotées de pouvoirs législatifs ou réglementaires et d'attributions administratives étendues. Les Québécois entretiennent de tels rapports en Europe, notamment avec la France, la Wallonie, la Catalogne, en Asie, avec la Chine et bientôt le Vietnam, en Amérique latine, avec le Mexique et bientôt le Brésil. Bien entendu, cette politique de coopération avec des régions ou des villes étrangères n'élargit rien en le domaine de nos compétences étatiques. Mais, dans la mesure où elle s'affirmera, elle permettra de faire un plus grand usage de ce que nous accorde la Constitution et qui, il faut l'avouer, n'a jamais été, en tout temps, pleinement exploité.

Notre présence économique et culturelle dans certains pays du monde, choisis à la fois pour leurs affinités avec le Québec et leur désir d'approfondir leurs échanges avec ses habitants, nous vaudra sûrement, en temps opportun, de précieux appuis en faveur de la réalisation de nos objectifs nationaux. Cette présence nous obligera surtout à nous donner une véritable politique de relations internationales, fondée sur des perspectives à long terme et, dans le quotidien, sur une exécution diligente.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francœur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Mungler, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). **La documentation**: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING** Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Mariéne Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Rueland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). **LA PRODUCTION** Jocelyne Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. **SERVICE À LA CLIENTÈLE** Johanne Briën (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **L'ADMINISTRATION** Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

EN BREF

Nouvelles règles pour les permis de conduire

Québec (PC) — À compter d'aujourd'hui, les jeunes conducteurs québécois sont soumis à de nouvelles règles du jeu pour obtenir un permis de conduire. La conduite accompagnée passe de trois à 12 mois pour tous les nouveaux titulaires de permis, quel que soit leur âge, et à huit mois si l'aspirant a suivi un cours de conduite. Après leur permis d'apprenti conducteur, les jeunes de moins de 25 ans se verront remettre un permis probatoire. Il sera valide pour 24 mois ou jusqu'à l'âge de 25 ans. Autre changement au code de la sécurité routière: il sera interdit de consommer de la nourriture ou d'accepter une seule gorgée d'alcool avant de prendre le volant pour les détenteurs d'un permis d'apprenti conducteur ou d'un permis probatoire. La loi prévoit aussi la suspension du permis après quatre points d'inaptitude. De plus, les cours de conduite ne sont plus obligatoires désormais au Québec.

Les directeurs de police en congrès

(PC) — Les orientations prises par le gouvernement québécois en matière de justice sont au cœur des délibérations qui tiennent cette semaine les 152 membres de l'Association des directeurs de police et de pompiers du Québec. Le 65^e congrès de cette organisation se déroule à Orford sous le thème «Le désengagement de l'État menace-t-il l'équilibre entre les coûts et la sécurité des citoyens?». Les directeurs de police s'inquiètent des effets sur la communauté des fermetures de prisons, du nombre moins élevé de procureurs de la Couronne et de juges, ainsi que de la tendance à la déjudiciarisation. Ils feront le point sur ces phénomènes et se pencheront sur les moyens de réduire les coûts liés à la sécurité, notamment par les regroupements de services.

Augmentation du nombre de feux de forêts

(PC) — Des orages survenus dans la région située au nord du Lac-Saint-Jean ont accru le nombre des incendies forestiers en activité au Québec. Samedi on comptait seulement 16, mais la Société de protection des forêts contre le feu en rapportait hier 41. Tous sont maîtrisés et de petite dimension, ne menaçant aucune région habitée. Dans le seul secteur au nord du lac Péribonka, 22 nouveaux feux ont pris naissance hier. Pour le moment, l'indice de danger d'incendie varie d'élevé à extrême dans l'ouest de la province et de modéré à élevé dans l'est. Mais la Société de protection des forêts contre le feu estime que la persistance du beau temps accompagné de cellules orageuses risque fort de porter ces indices à la hausse dans les prochains jours. Depuis le début de la saison, 462 incendies ont affecté 93 390 hectares de forêt, ce qui est en deçà de la moyenne des cinq dernières années, alors que 491 incendies étaient rapportés à cette période de l'année.

Le gouverneur général reçoit

Ottawa (PC) — Une réception en plein air organisée par le gouverneur général Roméo LeBlanc a attiré 10 000 personnes à Rideau Hall, à Ottawa, samedi. Comme chaque année, l'événement était ouvert à tous. Fait à noter, M. LeBlanc a ouvert les grilles de Rideau Hall moins de 48 heures avant l'arrivée de la reine Elizabeth II et du prince Philip, actuellement en tournée au Canada. M. LeBlanc et sa femme, Diana Fowler LeBlanc, ont passé la majeure partie de l'après-midi à serrer des mains et à discuter avec leurs visiteurs. Quand les gens remerciaient M. LeBlanc de l'invitation à la résidence officielle du gouverneur général, celui-ci leur répondait: «Vous n'avez pas besoin de me remercier. C'est votre maison.» Les invités ont notamment pu assister à une démonstration de danse carrée, à une danse du dragon chinoise, et aux prestations de la fanfare de l'école secondaire Lasalle de Sudbury et de la fanfare des Foot Guards du gouverneur général. Selon le personnel de la résidence officielle, la foule présente était la plus importante à avoir assisté à l'événement annuel.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

CEQ

SUITE DE LA PAGE 1

conjonctures», a-t-elle dit. Cela signifie que la centrale pourrait ne pas participer à des événements qui menaceraient les «intérêts» de ses membres, mais aussi ceux de la société québécoise. «On peut avoir l'occasion une pratique de concertation (avec le gouvernement), explique-t-elle. Mais de telles alliances pourraient être possibles quand elles se situent dans le cadre d'un front de résistance sociale large dans lequel on retrouve de nos alliés historiques».

Hier matin, les délégués ont répété l'importance que revêt l'Etat pour la société québécoise. «On peut défendre l'Etat et s'opposer au gouvernement parce qu'on trouve qu'il a des politiques qui ne sont pas sociales», a martelé Lorraine Pagé. [...] Il n'y a que l'Etat qui peut être une force régulatrice véritable pour empêcher le retour à tous les abus et au capitalisme sauvage», a-t-elle ajouté.

Les délégués n'ont d'ailleurs pas mâché leurs mots pour dénoncer les stratégies prônées par le gouvernement Bouchard pour atteindre son «déficit zéro» d'ici l'an 2000. Le CEQ a également confirmé, par le fait même, son retrait définitif de tout consensus pour l'atteinte de cet objectif. Le Congrès s'est aussi attaqué à la déclaration commune sur l'emploi, appuyée au sommet socio-économique d'octobre dernier, «parce qu'elle soumet l'emploi, son développement et sa qualité aux contraintes découlant de l'adhésion aux principes néolibéraux de la flexibilité et de la compétitivité».

Il fallait s'y attendre, les politiques de restrictions budgétaires du gouvernement Bouchard auront finalement poussé à bout bon nombre de délégués. «Les vrais dirigeants au Québec ne sont pas à Québec, mais à New-York et ils travaillent pour la firme de cotation Moody's», a lancé ironiquement un délégué dans une charge à fond de train contre le gouvernement Bouchard.

Une situation au sein de laquelle, a-t-il dénoncé, une poignée de financiers dicte au gouvernement du Québec les directives à suivre pour réduire son déficit, directives

qui par la suite ont des répercussions sur les services et les programmes sociaux que les Québécois se sont donnés depuis la Révolution tranquille.

En conférence de presse, Lorraine Pagé a tenu le même discours réprobateur à l'endroit du «diktat» de la finance internationale sur le gouvernement du Québec. «On a de plus en plus des Etats qui sont soumis à l'idéologie néolibérale, qui sont sous la coupe des intérêts financiers et qui font des choix qui sont contraires au bien commun et à l'intérêt des personnes, a-t-elle dénoncé. Il faut passer à l'offensive pour défendre nos acquis syndicaux, nos acquis démocratiques et nos acquis sociaux.»

Chose intéressante à souligner. Les délégués ont adopté hier une résolution en faveur de la tenue d'un vaste débat sur une politique partisane ou toute affiliation avec un parti politique. Certains délégués ont même souhaité voir la création d'un «vrai parti politique» pour défendre les intérêts des travailleurs québécois. Le débat est lancé, reste à voir si cette proposition se concrétisera dans les prochaines années.

Ce 35^e congrès de la CEQ est aussi l'occasion d'une course à la présidence de la centrale entre Lorraine Pagé et Nicole Frascadore. Les divergences d'opinion sont de taille entre les deux adversaires puisque Mme Frascadore remet en question l'appui de la centrale à la souveraineté du Québec. La rivale de Lorraine Pagé estime que la CEQ doit tirer une leçon des dégâts causés par l'adoption d'une position partisane lors du référendum de 1995, au moment même où des négociations s'engageaient avec le gouvernement Bouchard.

Selon elle, la centrale a depuis perdu la confiance de plusieurs de ses membres qui ont associé leur déception quant à l'issue des pourparlers à l'implication de la CEQ dans le camp du OUI. Nicole Frascadore affirmait hier que la stratégie politique du syndicat doit être revue dans son ensemble, y compris l'appui à la souveraineté et la façon de l'encadrer. La nouvelle chef sera élue aujourd'hui.

JAZZ

SUITE DE LA PAGE 1

Parmi eux, il y a Peter Gross, qui arrive de Boston avec un numéro fort sympathique. Avec l'aide d'un raton et d'une mouffette en peluche, Gross s'emploie essentiellement à ridiculiser sa propre personne de même que le public dans une parodie d'un spectacle qui n'en finit plus de tourner au désastre.

Au plus fort de son numéro, Gross réussit à coiffer deux jeunes filles habillées à la mode «rave» d'un casque de construction et de lunettes de plongée. Il leur fait tenir un sabre et catapulte Stinky — c'est le nom prédestiné de la mouffette — véritable animal-canon, dans un filet de sécurité. «C'est un numéro extrêmement dangereux», prévient-il. Stinky, la peluche qu'il rend bien vivante, risque de se blesser en planant au-dessus des sabres. A un autre moment, Gross demande au public de crier bien fort «Rocky Rocky» — c'est le nom du raton — afin d'encourager la pauvre bête qui doit «lire dans les pensées» d'une jeune fille. Il faut le voir pour en rire.

«Cela fait dix ans que je fais des numéros d'habiletés», a lancé Gross, 32 ans, au terme de son spectacle. Cette année, je voulais faire un numéro strictement comique. Sans talent.»

En résumé, Peter Gross a monté un talent show mettant en vedette un personnage sans aucun talent. Heureusement, reconnaît le principal intéressé, Rocky et Stinky les peluches lui sont d'un grand secours. «Et je n'ai pas besoin de les nourrir», dit-il en riant. Le plus ardu pour ce New-Yorkais d'origine fut de «dresser» les deux petits animaux.

Après le Festival de jazz, Peter Gross espère continuer sur sa lancée, errer de ville en ville, et éventuellement devenir «le roi de l'univers». «J'apprécierais beaucoup qu'on le dise», lance le bouffon. C'est fait.

Même s'il s'agit de sa première présence à Montréal, Peter Gross a l'intention de revenir. Quand on a connu comme lui des festivals country dans l'Amérique profonde, avec des cow-boys qui n'entendent pas toujours à rire, un séjour dans la ville aux cent clochers constitue une véritable bénédiction. «Je ne parle pas beaucoup français, mais les gens sont très gentils», dit-il. Et la musique n'est jamais trop forte pour m'empêcher de travailler.»

Ah! oui, la musique, elle vient tout juste de reprendre ses droits, mettant fin à cette brève rencontre avec un futur monarque. Les Angelic Gospel Singers viennent de faire leur entrée sur scène. Quelques minutes et puis bon-

soir. Pas assez de temps pour ce «groove du Bon Dieu» qui a attiré un nombre impressionnant de quidams sur le chemin du repentir.

Exit la religion. Bonsoir la syndicalisation. À deux pas de la Place des arts — c'est l'avantage de ce Festival: tout est à deux pas de tout — le Joe Zawinul Syndicate occupe le Spectrum.

Le syndicat du Joe en question, pianiste, clarinettiste, trompettiste, guitariste et homme à tout faire n'avait rien à voir avec les grandes centrales. Le ton a été donné dès le départ. Alors que la musique planait dans un Spectrum tout noir, le rideau s'est ouvert lentement, dévoilant l'artillerie lourde avec laquelle Zawinul et sa bande allaient exercer des moyens de pression. Et quelle pression! Le jazz de Joe Zawinul Syndicate était tout ce qu'il y a de plus international: Ivoirien, Camerounais, Portoricain et Austro-hongrois faisaient bon ménage au sein du groupe.

Des problèmes de sonorisation ont malheureusement ralenti les ardeurs de la bande et l'entraîne fut si long qu'il a fallu passer à autre chose. Le Spectrum était cassé. Pas le temps d'attendre. Il fallait absorber l'un de ces horribles et délicieux hot-dogs en compagnie d'un drôle d'oiseau d'ami que la providence avait envoyé.

Bullfrog, tout de groove et de funk, se produit ensuite aux Fofoues électriques. Pas de chance non plus avec la sonorisation pour ce groupe montréalais néanmoins bien à l'aise avec son public. Après quoi, il fallait s'arrêter, tourner le bouton de la fête à «off». C'est que le réveil-matin, réglé à «buzz», allait nous tirer du lit trop tôt. C'est qu'il dure dix jours, ce damné festival.

Le centre-ville tout entier est pris d'une frénésie belle à voir. Les dames d'un âge respectable s'affichent même avec des verres fumés si sombres qu'elles auraient fait baver de jalousie les célèbres Blues Brothers.

Le Festival de jazz est métissé. Tous les quartiers de la métropole y déléguent leurs représentants. Le jazz est sexué. Les célibataires myopes enlèvent leur lunettes pour se fermer à la convitoise. Le jazz fait vivre Montréal. Les nomades du macadam fourmillent dans tous les sens à la recherche DU spectacle à ne pas manquer.

Si le paradis était urbain, il ressemblerait probablement à la métropole en ces jours fous... Et un bluesman ailé viendrait vous percer les tympans avec sa guitare sous la voûte étoilée. De quoi d'autre pourrait-il être question?

HONG-KONG «Ce qui est bon pour la Chine est bon pour Hong-Kong»

SUITE DE LA PAGE 1

Hong-Kong a ouvert une nouvelle chaîne en mandarin en avril dernier pour aider les Hong-Kongais à se familiariser avec le putonghua, la langue officielle de la Chine populaire.

Dans les magasins de disques, la demande de musique de la Chine populaire est en forte hausse. Les tubes de la saison sont *La Marche des soldats courageux*, l'hymne national chinois, et aussi les classiques de la révolution culturelle, *L'Orient rouge* et *Le Soleil rouge*, joués par l'orchestre de l'armée populaire de libération. Les compagnies de disques hong-kongaises, l'œil rivé sur le marché de la Chine populaire, produisent en ce moment plus de disques en mandarin qu'en cantonnais. L'idole de la musique pop à Hong-Kong, principal illustrateur du «cantopop», vient de lancer un vidéoclip intitulé *Chinois* dans lequel on le voit danser sur la Grande Muraille et chanter: «Main dans la main / Ne nous divisons plus / Que le monde entier sache / Que nous sommes tous Chinois.»

Opportunité et patriotisme

Bien avant que l'Union Jack ne soit officiellement amené, le drapeau rouge de la Chine populaire avait commencé à faire son apparition au balcon de certains appartements dans les Nouveaux Territoires, près de la frontière avec la Chine. Opportunisme, patriotisme dicté par les circonstances ou réel engouement pour la mère-patrie retrouvée? Il y a sans doute un peu de tout cela dans l'attitude des Hong-Kongais qui savent en outre qu'à bien des égards, le processus d'intégration économique et commerciale de Hong-Kong à la Chine ne commence pas avec la rétrocession mais qu'il est en fait en voie d'achèvement.

«Sur le plan politique, 1997 est un événement considérable, mais c'est sans conséquence pour l'intégration de Hong-Kong à la Chine car ce processus est en marche depuis plus de dix ans», dit Thomas Chan, directeur de China Business Centre de l'université de Hong-Kong. Depuis le début des années 80 et l'ouverture économique de la Chine populaire, des liens étroits se sont noués avec la colonie britannique. La Chine populaire est de loin le premier investisseur à Hong-Kong — on parle d'un chiffre entre 25 et 45 milliards de dollars — et l'argent de Hong-Kong coule à flots en Chine continentale: 100 milliards ont été investis par des hommes d'affaires hong-kongais dans l'immobilier, l'hôtellerie, les grandes surfaces commerciales et l'aménagement urbain en Chine populaire.

La fièvre des «red chips»

Les sociétés régionales et les municipalités chinoises ont très vite compris que c'est à Hong-Kong qu'elles trouveraient les moyens de financer leurs projets de développement et notamment de travaux d'infrastructures. Et quand le patriotisme et le sens des affaires se conjuguent, cela donne la fièvre des «red chips». Ces titres de sociétés chinoises cotés à la Bourse de Hong-Kong se sont envolés comme des petits pains au cours des derniers mois. Parmi eux, ceux de Beijing Enterprises, société de financement de la municipalité de Pékin, qui contrôle notamment la gestion et l'aménagement des sections de la Grande Muraille de Chine situées sur son territoire.

A la veille de la rétrocession, Hong-Kong est presque entièrement dépendant de la Chine populaire, au plan commercial et économique, alors que, il y a dix ans, le

Ce qui va changer après la rétrocession:

- Hong-Kong devient une région administrative spéciale de la Chine populaire
- le gouverneur est remplacé par un chef de l'exécutif
- le Conseil législatif est remplacé par une assemblée provisoire
- l'armée britannique est remplacée par l'armée populaire de libération
- le drapeau chinois remplace l'Union Jack
- l'hymne national chinois remplace le *God Save the Queen*
- Hong-Kong n'est plus membre du Commonwealth
- le Conseil privé de la reine est remplacé par une cour d'appel siégeant à Hong-Kong comme ultime instance judiciaire

Ce qui ne change pas:

- Hong-Kong conserve sa monnaie, le dollar de Hong-Kong, indexé au dollar américain
- Hong-Kong reste membre de l'Organisation mondiale du commerce (dont la Chine ne fait pas encore partie) et membre distinct du Forum de coopération économique Asie-Pacifique
- les finances publiques de Hong-Kong restent séparées et les Hong-Kongais ne paieront pas d'impôt au fisc chinois
- la frontière entre Hong-Kong et la Chine reste en place et la circulation de part et d'autre reste contrôlée.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

Hydro-Québec refuse depuis quelques mois de divulguer l'état de ses réserves d'eau sous prétexte que ses concurrents ou clients américains pourraient en tirer avantage. Il semble que ces informations soient cependant accessibles par satellite... à ceux pour qui le jeu en vaut la chandelle. C'est ce qui expliquerait que la plupart des services publics américains continuent de publier l'état de leurs réserves d'eau malgré la déréglementation en cours.

Selon les informations obtenues, le réservoir de Manicouagan contenait au début de juin un peu plus de 7 TWh comparativement à 9,6 TWh l'an dernier, soit une baisse de ses réserves de 26 %. Cela traduit cependant une certaine récupération car en avril, selon les informations alors divulguées par *Le Devoir*, ces réserves étaient de 38 % inférieures à celles de l'an dernier. Mais pour Churchill Falls et surtout La Grande, la principale réserve hydraulique du Québec, l'écart continue de se creuser par rapport à l'an dernier.

Ainsi, les réserves de Churchill Falls étaient, au début de juin, de près de 50 % inférieures au niveau de l'an dernier. En avril, cet écart était de 25 %. En chiffres absolus cependant, il y a eu amélioration: les réserves sont passées de 1,5 TWh en avril à un peu plus de 3 TWh en juin. Mais l'an dernier, au début de juin, elles étaient de 6 TWh. Ce taux de remplissage moins important cette année s'expliquerait par des précipitations moindres l'hiver dernier. Il faudra cependant attendre la fin de la crue de juin pour avoir un portrait définitif du taux de récupération.

Quant au complexe La Grande, le plus important de la province, ses réserves au début de juin s'élevaient à près de 23 TWh, comparativement à près de 35 l'an dernier, soit une baisse de 34 %. En avril, cette année, les réserves de La Grande étaient de 30 % inférieures à celles de 1996.

«Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de quoi ce soit, affirme-t-on sur le porte-parole officiel d'Hydro-Québec, Steve Flanagan. On est toujours capable de planifier des ventes outre-frontières. Ce n'est pas inquiétant parce qu'on a toujours géré les réserves en se donnant un jeu de deux ans, en postulant qu'il nous faut être capables de passer à travers deux étés secs d'affilée. En somme, il faudrait deux autres étés secs avant que l'on modifie notre façon de gérer les réservoirs. Mais dans tous les cas, ce serait les Québécois d'abord.»

La nouvelle direction d'Hydro-Québec entend maintenant utiliser ses réservoirs à une double fin, une nouvelle stratégie adoptée pour profiter de la déréglementation énergétique continentale. Les réservoirs ne serviront plus uniquement de réserve énergétique locale. Hydro-Québec veut profiter des bas prix sur le marché américain à certains moments de l'année pour augmenter ses réserves d'eau et revendre cette précieuse énergie lorsque les prix continuent à monter à leur niveau le plus élevé.

Cependant, pour que cette stratégie fonctionne, il faudrait que la société d'Etat dispose au début de l'été de réserves plus grandes que par le passé car c'est à ce moment que le marché américain entre en période de pointe en raison des besoins en climatisation. Or, pour l'instant, les réserves semblent plutôt avoir de la difficulté à se reconstituer.

Mais Hydro-Québec essaie néanmoins d'y arriver. Le réservoir de Manic 5, par exemple, est pratiquement fermé. «Manic 5 fonctionne effectivement à bas régime», convient Steve Flanagan. La crue printanière en cours dans cette région suffit aux turbines de Manic 3 et 2 de sorte que les réserves vont pouvoir se reconstituer plus rapidement.»

Hydro-Québec a demandé à Québec d'autoriser le détournement de six rivières de la Côte-Nord pour augmenter ses réserves d'eau et le taux d'utilisation des turbines des actuels complexes hydroélectriques Bersimis, Outardes et le futur barrage SM-3 sur la Sainte-Marguerite. Ses ingénieurs examinent par ailleurs toute une série d'autres détournements possibles vers les turbines de La Grande, comme la tête des eaux de rivières nordiques majeures, comme la Rupert, la Broadback et la grande rivière de la Baleine.

Hydro a justifié dans les «Avis de projet» exigés en vertu de la Loi de l'environnement les quatre détournements envisagés au profit des complexes Bersimis et Outardes par la possibilité de vendre cette énergie aux États-Unis. C'est la première fois qu'Hydro justifie explicitement un projet précis par les besoins d'énergie des Américains et son désir de réaliser des profits. Jusqu'ici, la société d'Etat avait limité le harnachement des rivières ainsi que la noyade de territoires fauniques et forestiers à la satisfaction des besoins énergétiques des Québécois. Les libéraux avaient modifié cette stratégie en invoquant les bénéfices économiques du «devancement» des ouvrages pour réduire la facture des projets.